

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

LE MOULIN A VENT DES BRESILLIERS

LA VACQUERIE - HERAULT -



Document Final de Synthèse de diagnostic archéologique

par Serge PRET

avec la collaboration de : Myriam RICHARD

et le Centre d'Initiation à l'Environnement du Larzac Méridional

1995

Préfecture de la région Languedoc-Roussillon

LE PREFET DE REGION

VU la loi validée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques ;

VU le décret n° 94-422 de 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant règlementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

A R R E T E

Article 1er :

Monsieur Serge PRET procèdera à / est autorisé(e) à procéder à une opération de **sondage** :

à partir du **07 / 08 / 1995** jusqu'au **31 / 12 / 1995**

concernant en région Languedoc-Roussillon,

le(s) site(s) de:

Département: **Hérault**

Commune: **La Vacquièrre**

Cadastre: Année : Parcelle(s) : **F 43**

Lieu-dit: **Les Brézilliers**

Numéro de site:

Coordonnées Lambert: x = y =

Programme :

Organisme de rattachement : **A.F.A.N.**

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-227 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

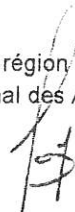
Dévolution du mobilier : dépôt de fouille de l'Hérault

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles de la région Languedoc-Roussillon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 07 août 1995

Pour le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles



DESTINATAIRES :

Intéressé(e)

Organisme de rattachement

Propriétaire(s) du (des) terrain(s)

Préfet de région

Préfet (s) du (des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)

Gendarmerie

Direction régionale des affaires culturelles

Le

Téléphone 67 44 60 54

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Maurice REQUI Maire de
LA VACQUERIE autorise Monsieur Serge PRET
Archéologue AFAN à effectuer des Travaux
de Sondage sur le site du Moulin ancien
Cadastré Section F N° 43.

En foi de quoi j'ai délivré la
présente attestation pour servir et valoir
ce que de droit.

LA VACQUERIE, le 29 Juillet 1995

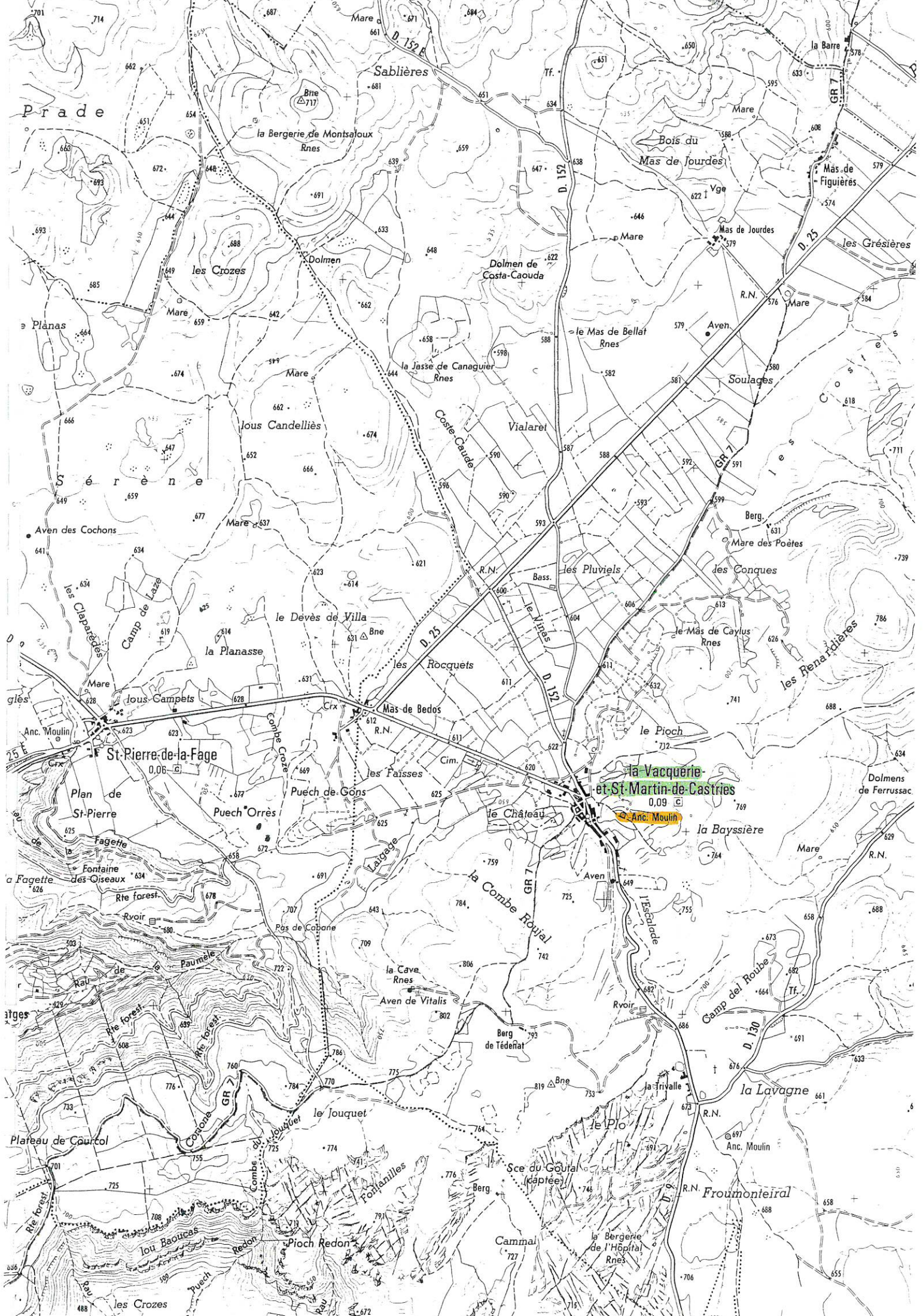
Leur Le Maire,

L'Adjoint délégué

C. AZEMAR.

M. REQUI





Prade

Sablières

la Bergerie de Montsajoux Rnes

les Crozes

Dolmen

Dolmen de Costa-Caouda

Bois du Mas de Jourdes

Mas de Jourdes

Mas de Figuières

les Grésières

Jous Candelliès

Vialaret

Soulaiges

S é r è n e

Mare

les Pluviels

Berg

Mare des Poètes

des Conques

le Devès de Villa

les Rocquets

le Mas de Caylus Rnes

les Renaudières

St-Pierre-de-la-Fage

Puech de Gons

la Vacquerie et St-Martin-de-Castries

Anc. Moulin

Puech Orrès

la Cave Rnes

le Château

la Bayssière

la Fagette

Rte forest.

Pos de Cabane

la Combe Royal

Aven

Camp del Roube

Plateau de Courcol

Paumèle

la Cave Rnes

Aven de Vitalis

Rvoir

Camp del Roube

Plateau de Courcol

le Jouquet

le Jouquet

le Pio

la Trivalle

la Lavagne

lou Baoucas

Puech Redon

Pioch Redon

Cammai

la Bergerie de l'Hôpital Rnes

Froumonteiral

les Crozes

Puech Redon

Puech Redon

Berg

la Bergerie de l'Hôpital Rnes

Froumonteiral



Ech = 1/2500^{ème}

INA

378

377

319

puits

380

339

338

Service

Service

Service

337

336

335

INA

UD

10

Village

UD

Ancien Moulin

Les Bresillie

INA

V. Maury

UD

INA

96

94

97

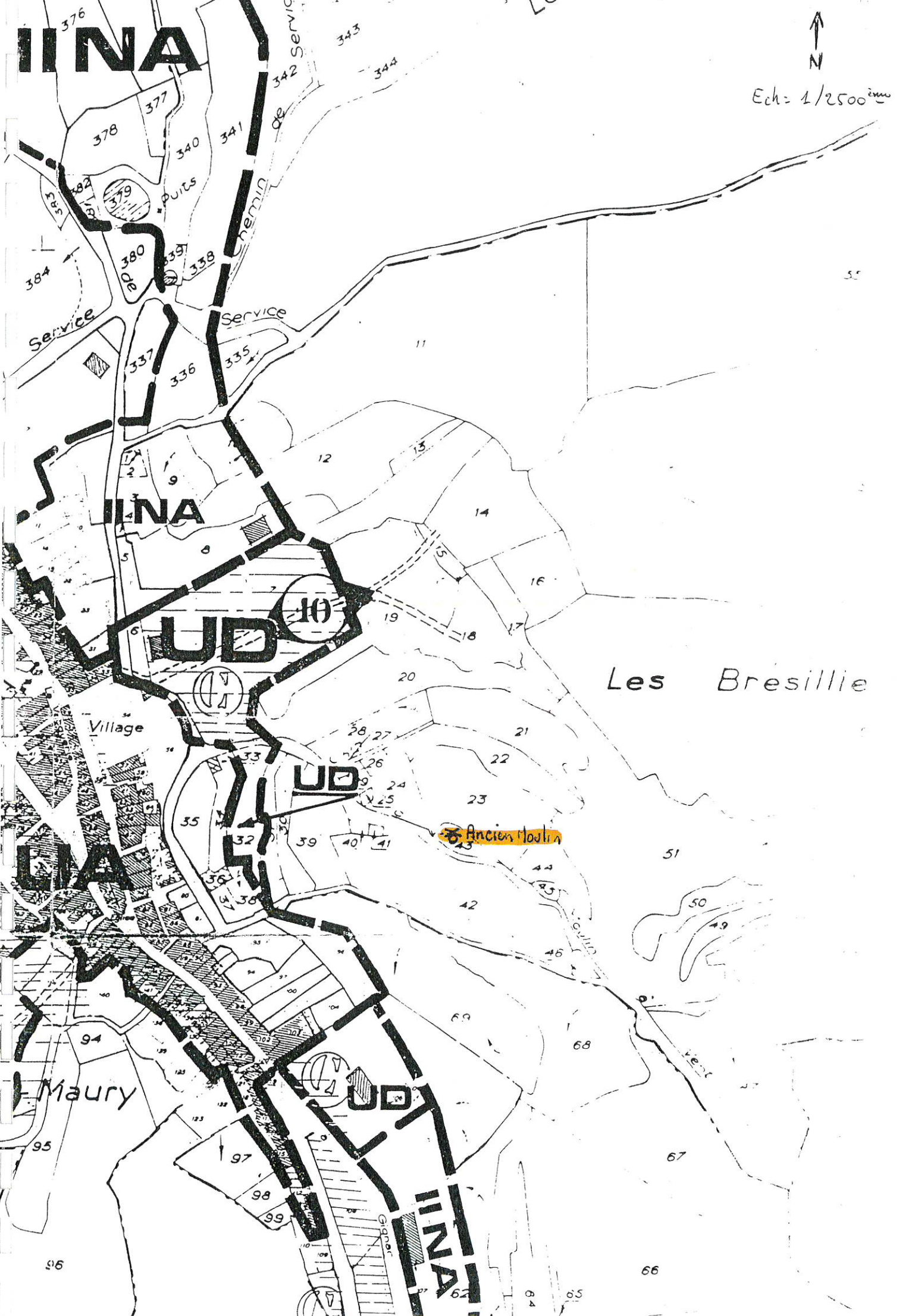
98

99

68

67

66



Mairie de la VACQUERIE
(Hérault)

Extrait de la Matrice cadastrale concernant les biens inscrits
au nom de la *Couvenye de la VACQUERIE*

Code n°

Section	Numéro du Plan	Lieu-dit	Contenance		Nature de la propriété	Classe	Revenu	Observations
			hect.	ares cent.				
F	43	les Bresilliers		3 60	Pâtur.	03	0 27	
TOTAUX								

Coût du présent extrait:
Taux fixe _____
série de 5 lignes à _____
Total _____

Fait en Mairie, le *29 Juillet* 19 *95*
Pour extrait certifié conforme
M. Le Maire
L'Adjoint délégué



FICHE SIGNALÉTIQUE

Site n° : 34 317025AH

Département : HERAULT

Commune : LA VACQUERIE ET SAINT MARTIN DE CASTRIES

Lieu-dit : LES BRESILLIERS

Cadastre : Année : 1982 Section : F Parcelle : 43

Coordonnées Lambert III :

Abscisse : 690,645

Ordonnée : 3166,090

Altitude : 670

Propriétaire du terrain : COMMUNE

Autorisation n° 80/95

Valable du 07/08/95 au 31/12/95

Titulaire : Serge PRET

Organisme de rattachement : AFAN

Code chantier : 11 04 950 45

Raison de l'urgence : Datation et travaux de mise en valeur

Surface du site : 3 ares et 60 centiares

Surface fouillée : 12 m2

- Problématique de la recherche et principaux résultats de l'opération archéologique.

- Recherche archivistique.

- Datation des vestiges de construction, d'occupation et d'abandon.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	page 3
1. INTRODUCTION	page 4
1.1. Cadre et objectifs de l'intervention	page 4
1.2. Méthodologie et système d'enregistrement.	page 4
2. LE MONUMENT FACE A L'IMPACT DU CADRE GEOMORPHOLOGIQUE	page 5
3. HISTORIOGRAPHIE DU SITE	page 6
4. DESCRIPTION DU MONUMENT	page 7
4.1. Données architecturales	page 7
4.2. Données archéologiques	page 9
5. ABANDON ET REOCCUPATION DE L'ESPACE	page 12
6. LES HORIZONS CONTEMPORAINS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA FREQUENTATION DU MOULIN	page 13
7. ELEMENTS DE LAPIDAIRE	page 14
8. LE MOBILIER ET LES ELEMENTS DE DATATION	page 14
8.1. Céramique et petits objets des couches précoces	page 14
8.2. Le mobilier des couches tardives	page 15
8.3. Le mobilier des contextes contemporains et HS	page 15
8.4. Conclusion sur les datations	page 15
9. CONCLUSION GENERALE	page 16
BIBLIOGRAPHIE	
ILLUSTRATIONS	
INVENTAIRE DU MOBILIER	
INVENTAIRE PHOTOGRAPHIQUE	

REMERCIEMENTS

Cette opération n'aurait pas connu un si bon déroulement sans les nombreuses contributions, aides et conseils dont j'ai bénéficié.

A savoir ceux de :

- *Alain CHARTRAIN* - SRA du Languedoc-Roussillon,
 - *Pierre-Yves GENTY* - SRA du Languedoc-Roussillon,
 - *Maurice REQUI* - Maire de La Vacquerie,
 - L'Association C.I.E.L.M. (Centre d'Initiation à l'Environnement du Larzac Méridional), et plus particulièrement *Christiane MILHAU*,
 - Mais aussi de...*Charlotte, Jacques, Marion, Sarah et Simone.*
-
- Une gratitude toute particulière à *Christiane MAURY, Jean RICHARD* et *Myriam RICHARD* qui ont oeuvré sans compter lors des moments les plus difficiles de ce chantier.
 - Une mention spéciale pour *Christiane MAURY* qui a assuré l'intendance et les entretiens oraux.

1. INTRODUCTION

1.1. CADRE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

Ce diagnostic archéologique entre dans le cadre de la restauration d'un édifice du patrimoine local, situé sur un terrain appartenant à la commune de La Vacquerie (Hérault), sur le tènement des Brésilliers.

La direction scientifique est placée sous l'autorité du Conservateur Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon.

La recherche de terrain et l'étude ont été conduites bénévolement par un archéologue de l'A.F.A.N. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales), qui a œuvré en étroite concertation avec le C.I.E.L.M. (Centre d'Initiation à l'Environnement du Larzac Méridional).

Les moyens logistiques mis à notre disposition par le C.I.E.L.M., et plus particulièrement *Christiane MAURY* et *Jean RICHARD*, ont contribué pour une grande part au bon déroulement de cette mission.

La reconnaissance de l'édifice prévoyait plusieurs interventions ciblées :

- Un sondage planimétrique de 9 m² à l'intérieur du moulin,
- Un sondage de vérification aux abords immédiats,
- Une reconnaissance stratigraphique du bâti qui devait s'exercer par l'intermédiaire d'un relevé pierre à pierre au 1/10ème, et ceci dans l'éventualité d'une restauration future du moulin.

1.2. METHODOLOGIE ET SYSTEME D'ENREGISTREMENT

Face au manque de données concernant les mentions bibliographiques, le choix d'une reconnaissance en aire ouverte s'est rapidement imposé.

La surface totale décaissée manuellement à l'intérieur s'étend sur 6 m².

Le volume ainsi remué représente environ 7 m³.

Une fouille exhaustive a permis d'examiner les couches et les structures prises dans les décombres.

Au Sud, devant la porte, un micro-sondage de 0.5 m sur 0.5 m a été réalisé. Celui-ci constituait une fenêtre dans le sondage 3. Ce sondage n'a pu, pour des raisons de temps, être étendu aux 4 m² prévus initialement.

Tous les sondages se sont effectués manuellement.

Les méthodes d'enregistrement systématique adoptées sur ce site se réfèrent directement à des systèmes employés couramment sur les sites à stratigraphie complexe.

Rappelons-en brièvement le fondement.

Les couches sont répertoriées en US (Unité Stratigraphique de base).

Elles sont de deux ordres :

- Les US positives sont des dépôts indivisibles discernables à l'oeil nu, ce sont les couches.

- Les US négatives n'ont pas de volume propre. Elles sont l'expression stratigraphique d'un acte anthropique non matérialisé par une couche. Elles sont très importantes car elles marquent le temps.

Ces US sont regroupées en FAIT. Le FAIT est une série d'US correspondant à un ensemble structuré, telle une fosse avec son creusement (US négative) et son comblement (US positive).

Nous avons travaillé aussi bien en US de base qu'en regroupements par FAITS.

2. LE MONUMENT FACE A L'IMPACT DU CADRE GEOLOGIQUE ET GEOMORPHOLOGIQUE

Géologie

Le Causse du Larzac sur lequel se situe La Vacquerie fait partie des avants-monts cévenols.

Une série sédimentaire qui va du Jurassique Inférieur au Jurassique Supérieur offre des paysages au relief tourmenté, en particulier les puechs : buttes coniques où les marnes noires truffées de fossiles sont protégées par les strates de calcaire et de dolomie.

Affecté par un karst profond (ici la circulation de l'eau ne peut être que souterraine), la morphologie du plateau est atypique : les formes sont ridées par le produit de la gélifraction. Le drainage superficiel sculpte une succession de croupes descendantes du Nord au Sud.

Climat et végétation

Le paysage et la végétation sont tributaires du vent.

Si, sur ces croupes calcaires perpétuellement ventées et souvent enneigées, les plantes herbacées et les buissons sont généralement vigoureux, en revanche, la couverture forestière se limite à l'enrésinement des parties basses et à de rares bouquets de chênes et de noisetiers à la naissance des sotchs ou des dolines. Ailleurs, les arbres sont toujours esseulés, rabougris et déformés.

Le site

La Vacquerie se situe en bordure de la partie méridionale du causse. Le moulin occupe le versant Nord-Ouest d'une petite arête orientée Nord-Sud, au bord d'un ancien chemin qui desservait des terrasses aménagées de part et d'autre. Ces terrasses forment des mini-parcelles à vocation de jardins et d'enclos ceints de murets en pierres sèches.

Ces parcelles ont fait l'objet d'une prospection préliminaire, mais elle est restée d'un apport assez limité.

En effet, si l'organisation topographique est restituable, il est quasi certain que la réalité pourrait être beaucoup plus complexe. Pour l'heure, de rares éléments renvoient à une fréquentation ou à des épandages modernes et contemporains, mais l'orientation du parcellaire (dans le sens de la pente), peut aussi résulter d'aménagements beaucoup plus anciens (médiévaux voire antiques).

La datation de ces terrasses reste donc inconnue et le colluvionnement ou l'amendement de certaines parcelles pourrait masquer des indices importants.

Sur l'éminence où se situe le moulin, seule une couche humique d'origine éolienne, fixée par une maigre végétation, recouvre difficilement un substrat de carbonate naturel double (de calcium et de magnésium), appelé plus simplement dolomie.

Nous pouvons souligner l'absence de paléosol. L'impact créé par une érosion continuelle paraît en être le principal facteur. Seuls les sotchs ou les dolines et les diverses retenues naturelles d'un environnement tourmenté ont servi de micro-bassins de rétention.

3. HISTORIOGRAPHIE DU SITE

Les meuniers de l'Hérault comme les autres, ont, de tout temps, préféré la force hydraulique au souffle du vent pour actionner leurs meules, et cela malgré la réputation de notre département que l'on dit venteux. Dans le meilleur des cas au XVIIIème siècle, on dénombre tout juste 11% de moulins à vent par rapport aux moulins à eau.

On constate également que les moulins à vent ont cessé toute activité bien avant les moulins à eau. Le dernier des moulins à vent en service en 1893 est celui d'Azillanet dont le meunier était Pascal Tarbouriech. La même année, on compte toujours 121 moulins à eau et 5 à vapeur. Au XXème siècle, tous les moulins à vents de l'Hérault sont arrêtés.

Comment expliquer cela?

Il n'est nul besoin d'évoquer les dégâts dûs aux caprices des vents, les moulins à eau ayant eux aussi leur part de handicap dû au manque d'eau (comme à Lunel le 16 Avril 1842.ADH.7S254), ou au contraire noyés par les eaux (comme à Saint Thibéry.Abbaye bénédictine de ST Thibéry, collège de Florensac.Régine Bernard.1981).

Il est vrai par contre qu'un moulin à vent ne développait qu'une faible quantité de travail, car même avec une tour de 6 mètres à la base, on ne pouvait y disposer qu'un seul jeu de meules, alors que les moulins à eau, mieux agencés, possédaient un appareillage plus important.

A Agde, le moulin de l'Evêque comptait 7 paires de meules et celui de Bessan 6 paires.

Il est possible aussi que la jalousie des meuniers à eau, craignant la concurrence, ait provoqué l'effacement de ces derniers.Nous possédons l'exemple de la rapide disparition des moulins à vent de Montpellier, qui en comptait 12 au XVIIIème siècle, disparition portée au crédit des meuniers de rivière.Ils prétendaient que la mouture provenant des moulins à vent n'avait pas la même qualité que celle issue des moulins à eau.

Restons objectifs et mettons aussi dans la balance une des plus belles inventions de l'humanité : la fée électricité.

4.DESCRPTION DE L'EDIFICE

Nous n'avions pas à l'origine pour objet d'entreprendre une étude architecturale du bâti, mais cela s'est avéré nécessaire au vu des résultats des sondages et de la future restauration du moulin.

Il nous incombe toutefois de rappeler l'aspect général du bâti et quelques points de détails indissociables de la problématique archéologique.

4.1.Données architecturales

Pour clarifier notre propos, nous orienterons le moulin arbitrairement Nord-Sud dans l'axe des deux portes.

Architecture extérieure

Cet édifice, ayant encore 3 à 4 mètres d'élévation, est construit en moyen appareil assisé. Les pierres en calcaire local sont liées par un mortier de chaux maigre à base de grésou (sable dolomitique), ce qui lui donne une teinte beige orangé. L'épaisseur des joints est variable, entre 2 et 8 cm.

L'épaisseur du mur à la base est de 1,34 mètre. Les parements assez rustiques renferment un blocage hétérométrique.

Au sommet, le corps du bâti est légèrement tronconique, mais c'est peut-être une résultante des effondrements.

L'état de dégradation avancée de la partie supérieure du moulin ne peut permettre de distinguer l'assise du toit et son chemin de roulement.

Une information de taille n'a pu nous parvenir par l'intermédiaire de la fouille. Quelle en était la couverture?

Il est vraisemblable que celle-ci devait être constituée de bardeaux ou de tuiles courbes en bois, mais nous n'en avons pas trouvé.

Architecture intérieure

L'espace interne, circulaire, est flanqué de 4 "niches", 2 "fenestrons", ainsi que de 2 portes, 1 au Nord, 1 au Sud en rez-de-chaussée.

A l'étage, on ne peut qu'observer une fenêtre ou porte basse au Sud, juste au dessus de la porte. Il devait en exister une au dessus de la porte Nord, mais l'état de délabrement ne nous permet pas d'en être certain.

Les portes sont constituées d'une arcature abaissée qui repose sur des jambages en gros appareil irrégulier, eux-même installés sur une pierre de seuil. Cette pierre de seuil a été dégagée par la fouille. Elle occupe le tiers de l'entrée sur la face intérieure. La partie manquante nous avait laissé penser qu'elle avait fait l'objet d'une récupération, mais lorsque nous avons dégagé la porte Nord, nous avons constaté la même chose.

Il semble donc que les portes ne possédaient pas de pierres de seuil recouvrant l'ensemble de l'entrée.

Pourquoi 2 portes alors que 99% des moulins à vent n'en possèdent qu'une? Il est probable que la réponse soit d'ordre pratique.

En effet, dans ce "pays" soumis à des forts vents de Sud comme de Nord, les meuniers avaient besoin d'un deuxième accès opposé au vent.

L'hypothèse, avancée un instant, des congères ne tient guère, en raison des moulins de l'Aude qui sont moins soumis aux tempêtes de neige comme celles que subissent la Lozère ou le Larzac.

La porte Nord présente une deuxième phase de construction. Elle a été rebouchée d'un simple parement extérieur, laissant ainsi une sorte de placard. L'examen attentif du mortier ne permet pas de le distinguer de celui du moulin. Peut-être cette phase correspond-elle à la réoccupation du site.

Les deux "fenestrons" ne pouvant apporter que très peu de lumière dans la partie inférieure du moulin, il ne peut s'agir que de conduits d'aération et/ou de ventilation indispensables à la marche du moulin.

Ces conduits sont placés horizontalement dans la paroi même des murs, l'un en Sud-Ouest, l'autre en Nord-Est.

De la fenêtre supérieure Sud, il ne nous reste comme témoins que des lambeaux de ses 2 montants. La fouille a permis de retrouver son appui ou son linteau. Rien n'indique qu'une fenêtre existât du côté Nord, exposé à la turbulente tramontane.

Il ne nous est apparu aucun décrochement, ni aucune trace qui aurait pu nous permettre de discerner une voûte. Seules, 4 "niches" destinées à recevoir les "folles" (terme employé en charpenterie pour désigner les grosses poutres qui supportent l'ensemble de la machinerie d'un moulin) sont là pour témoigner que l'agencement intérieur était entièrement constitué de bois.

L'état de certaines pierres à caractère gélif des jambages des portes ne laissent pas soupçonner de système de fermeture quelconque, ni gond, ni huisserie. L'étude détaillée des parements intérieurs ne laisse apparaître aucun trou de boulin.

Il ne semble pas y avoir d'escalier à proprement parler, mais un massif de maçonnerie au Nord, destiné selon toute vraisemblance à supporter une échelle... de meunier.

La machinerie, quant à elle, a disparu sans laisser la moindre trace, y compris dans les mémoires.

Ainsi l'on peut réaffirmer une identité importante d'aspect et de fonction avec les autres moulins éoliens sans perdre de vue des différences de détails architecturaux.

Une observation fine nous permet de voir une similitude flagrante entre le moulin des Brésilliers et celui de la Parade en Lozère. A savoir :

- conduits d'aération débouchant dans la paroi par des lucarnes rectangulaires.
- absence de décrochement dans la hauteur,
- présence de 4 niches destinées à recevoir les 2 poutres parallèles appelées folles,
- pas de trace réel d'escalier, sinon un massif de maçonnerie au Nord,
- 2 accès (1 au Nord, l'autre au Sud). La présence des 2 portes se retrouve aussi dans l'Aude, à Pexiora et à Saint Sernin.

Raccordement stratigraphique ou d'une porte à l'autre

Un des objectifs de cette opération était d'établir un raccordement stratigraphique entre les deux portes et par là même de vérifier l'existence d'un escalier ou d'une autre construction.

Pour balayer le premier point, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a aucune trace d'escalier, tout au moins dans la grande moitié Est du moulin.

La deuxième problématique sera aussi vite résolue. La continuité des couches US 102, 103, 105, 106 et 108 est assurée et se retrouve dans le sondage 2.

Nous pouvons vérifier le même schéma pour la couche de fréquentation US 302 dans le sondage 3 et son équivalence avec l'US 106 des sondages 1 et 2.

La continuité des niveaux tardifs est toute aussi probante.

4.2. Données archéologiques

Organisation des couches dans les sondages 1 et 2

Pour clarifier ce chapitre, les US 201 à 218 du sondage 2 étant équivalentes aux US 101 à 118 du sondage 1, elles en ont pris les n°.

- US 101 = Comblement contemporain de terre humique noire contenant quelques pierres d'effondrement et un dépotoir ponctuel très récent.
- US 102 = Couche de terre sombre pulvérulente comprenant un nombre important d'os présentant des traces de débitage.
- US 103 = Couche de mortier de chaux sablonneux à base de "grésou" (sable dolomitique) avec inclusions de pierres hétérométriques. Ce mortier provient de l'effritement de l'enduit et du lessivage des murs.
- US 104 = Petit foyer lenticulaire situé près de la porte Sud.
- US 105 = Couche d'effondrement de pierres et de moëllons mêlés à du mortier de chaux désagrégé.
- US 106 = Couche sablonneuse comprenant des éclats de calcaire hétérométriques provenant de la gélifraction des pierres de parement avec inclusion de mortier de chaux désagrégé.
- US 107 = Linteau ou appui de la fenêtre Sud.
- US 108 = Substrat rocheux.
- US 109 = Niveau en petit appareil lié au mortier de chaux.
- US 110 = Remblai de sable et déchets de taille de remise à niveau et lit de pose d'un dallage.
- US 111 = Pierre de seuil Sud.
- US 112 = Massif de maçonnerie situé près de la porte Nord.
- US 113 = Pierre de seuil Nord.
- US 114 = Dallage secondaire de la porte Nord en calcaire.
- US 115 = Maçonnerie condamnant la porte Nord et appelée M 115.
- US 116 = Tranchée de fondation dans le substrat.
- US 117 = Fondation des murs du moulin appelée M 117.

US 118 = Elévation des murs du moulin appelée M 118.

US 119 = Dallage primitif.

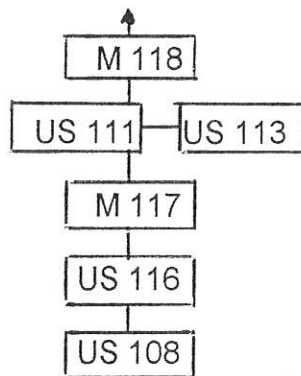
US 301 = Terre humique noire.

US 302 = Couche sablonneuse équivalente de l'US 106.

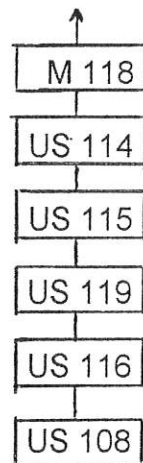
US 303 = Aménagement de grosses dalles calcaire correspondant à une aire de battage. (non fouillé)

LES FAITS

Fait n°1



Fait n°2



Fait n°3

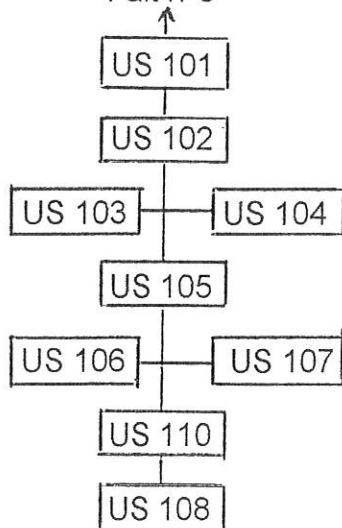
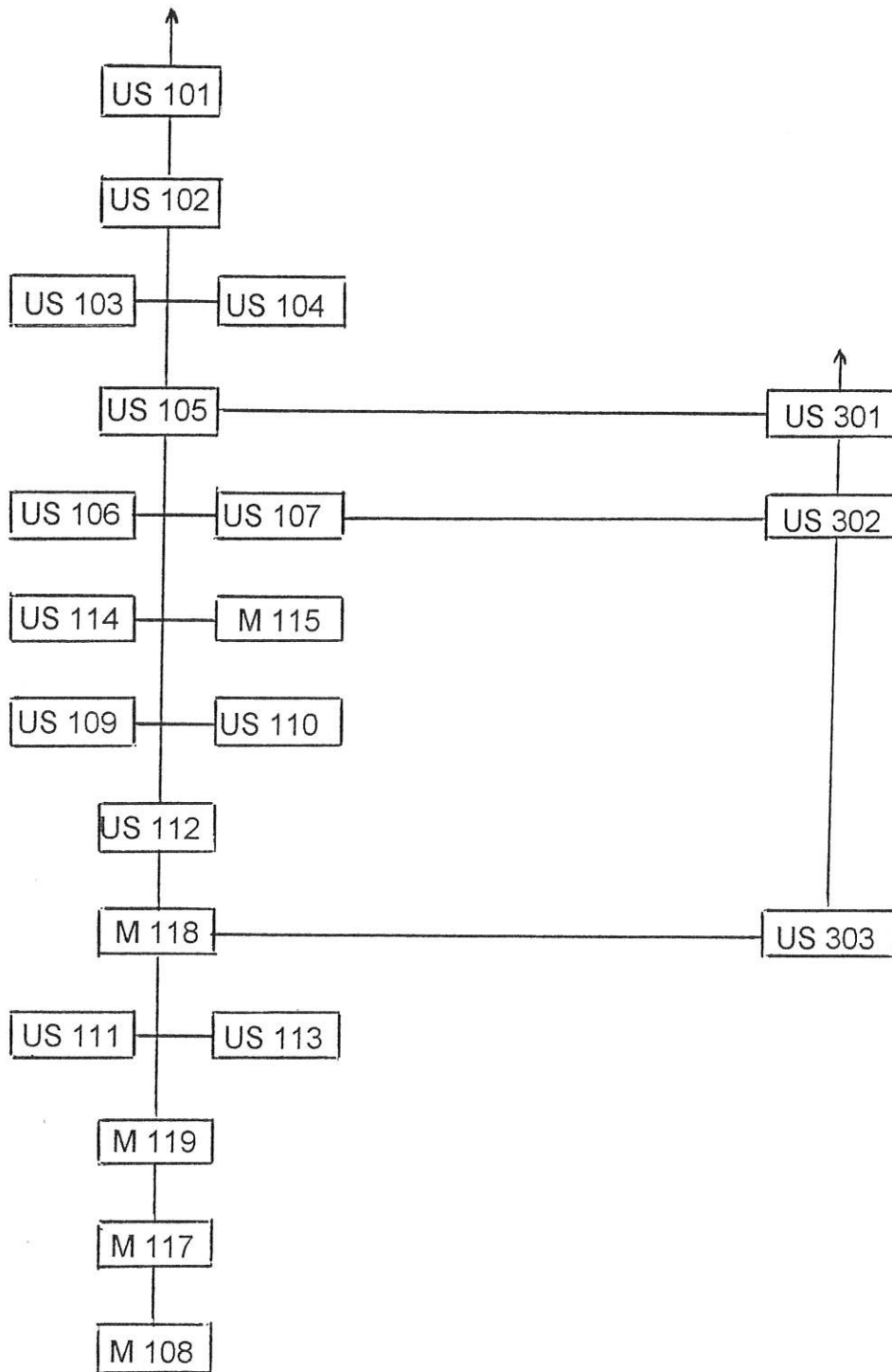


Diagramme chronostratigraphique



Interprétation

L'US 102 nous a paru bien étrange. En effet, nous avons retiré environ 200 litres d'ossements animaux de cette couche. Ces os présentent des traces indubitables de débitage à la scie ou à la tranche. Nous avons émis l'hypothèse qu'une personne, pourquoi pas un boucher avait réutilisé l'espace environnant pour y abattre les animaux parqués dans les enclos situés en périphérie.

Nous avons pu ainsi reconnaître des ovidés, des capridés, des bovidés, des équidés, des suidés (cochons ou sangliers) et même des canidés! Par contre aucune trace de volailles. Il est peu vraisemblable que le boucher en question soit monté du village apporter les reliefs de son étal.

L'US 104, quant à lui, représente un petit foyer très résiduel avec un peu de charbon de bois. Probablement un feu effectué par un chasseur ou un berger destiné à faire cuire le produit de sa chasse ou à réchauffer son repas.

Nous avons trouvé disséminées parmi les pierres de l'US 105 quelques tuiles très fragmentées. Cette présence ne peut s'expliquer que par la réoccupation du site comme habitat ou comme abri de fortune. Ces tuiles ne peuvent provenir d'un des anciens cabanons de jardin, la couverture de ceux-ci étant en matériau local, c'est-à-dire de lauzes.

5. ABANDON ET REOCCUPATION DE L'ESPACE

Ces niveaux archéologiques marquent indéniablement la fin de la fréquentation du moulin. La nature même de ces dépôts indiquerait un changement radical du type d'occupation.

Il se traduit d'une part à travers l'arrêt vraisemblable des cultures céréalières à la suite de la désertification des campagnes, et d'autre part, par une occupation matérialisée par les couches fortement anthropisées observées de part et d'autre du moulin.

Un doute subsiste quant à l'origine de leur formation. S'agit-il vraiment d'un dépotoir ou bien d'une forme d'habitat?

La reconnaissance archéologique limitée à un étroit sondage ne nous a pas livré d'indices probants, mais il est possible qu'une réoccupation tardive se soit développée dans le moulin. Pour corroborer cela, nous disposons d'un indice de taille, M 115, qui condamne la porte Nord exposée au vent froid et aménageant ainsi une sorte de placard.

6. LES HORIZONS CONTEMPORAINS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA FREQUENTATION DU MOULIN

Nous soulignerons que la fréquence des visites d'un moulin n'avait rien de commun avec celle d'un monument public et la fréquentation n'a pu contribuer à la formation d'une sédimentation anthropique et naturelle très épaisse.

Origine des matériaux

Les nombreux affleurements naturels ont permis de choisir des bancs de calcaire réguliers, utilisables bruts ou à peine retouchés à la boucharde.

Nous pensons avoir localisé le lieu d'extraction à une quinzaine de mètres au Sud-Est du moulin. Nous avons là une carrière à ciel ouvert de 8 mètres de diamètre et une profondeur moyenne de 1,20 mètre.

L'entrepreneur ou les maçons n'auront pas eu besoin d'aller loin pour extraire les matériaux nécessaires à l'édification du moulin.

7. ELEMENTS DE LAPIDAIRE

Les éléments de lapidaire provenant des parements intérieurs et extérieurs du moulin ont été soigneusement mis de côté en vue d'une éventuelle réfection du moulin.

Quelques-uns de ces éléments ont été difficilement identifiables en raison de leur caractère gélif, mais ils ont pu être différenciés du blocage.

Nous demeurons persuadés que l'extraction de ces pierres s'est faite un peu en amont, là où des bancs de calcaire affleurent par strates.

8. LE MOBILIER ET LES ELEMENTS DE DATATION

Le mobilier est plus rare dans les contextes de construction (couches de remblais) que dans les couches d'occupation et d'abandon (couches fortement anthropisées).

Néanmoins, les éléments sont suffisamment fiables pour nous permettre de proposer des datations.

8.1. Céramique et petits objets des couches précoces

Céramique : En fait, l'analyse des couches précoces n'aura pu être déterminante pour la datation de l'édifice.

Elle se limite à :

5 fragments de dallage en terre cuite formant des éléments de 17 cm de côté. Ces carreaux sont de fabrication artisanale, moulés dans des coffrages en bois et lissés ou brossés. On y distingue les fibres du bois sur les tranches et des vacuoles sur la face inférieure.

3 objets métalliques dont une scorie, un clou de fer à cheval et un clou trilobé.

28 tessons de céramiques diverses dont 4 fonds et 4 bords différents, un fragment de col (bouteille) et 19 fragments de panse.

Ces tessons sont très érodés et de plus entrent dans la catégorie des céramiques communes tournées oxydantes. Il est donc difficile, à partir de ces seuls éléments, de proposer une datation précise, mais au vu de ces documents, il semble que la phase primitive de l'aménagement du moulin se situe à la fin du XVIIIème ou au début du XIXème siècle, corroborant ainsi la recherche archivistique qui n'a pu nous permettre de remonter au delà de 1834 (cadastre napoléonien).

L'US 106 correspond, quant à elle, à une couche d'abandon suivant de très près la phase d'occupation. Le mobilier découvert est plus riche : 1 couvercle de toupin presque entier et 6 toupins plus ou moins complets, 3 plats, 2 assiettes et divers tessons de 3 ou 4 plats ou assiettes qu'il n'a pas été possible d'associer, la fouille n'ayant concerné que les 2/3 du moulin.

L'US 105 semble correspondre à une mini-phase de réoccupation comme en témoignent les débris de quelques tuiles courbes, l'US 104 (foyer lentillaire) et les quelques éléments de vaisselle en céramique, faïence ou porcelaine.

Les couches tardives ont pu être différenciées du reste du comblement par tout le mobilier contemporain qui y a été découvert (débris de bouteille et de ferraille), notamment dans l'US 103. L'US 102 vient s'intercaler entre cette couche tardive et l'US 101, comblement contemporain de terre humique noire d'origine éolienne et un dépotoir ponctuel très récent (conserves, plastiques et cartouches entre autres) occasionné par quelques chasseurs ou bergers, voire promeneurs (voir page 13).

L'US 109, correspond très vraisemblablement à un pilier de maçonnerie destiné à supporter le poids de la machinerie.

Cette hypothèse a été émise car il ne peut y avoir d'autre explication de trouver à ce niveau un petit appareillage en plein centre du moulin.

8.2. Céramique et petits objets des couches tardives

Nous nous trouvons là en présence de couches dites d'occupation et de couches d'abandon.

Le matériel découvert permet de dater l'abandon du moulin à la fin du XIXème siècle sans plus de précision.

8.3. Le mobilier du contexte contemporain et HS

La prospection systématique avec collecte avait été le préliminaire de cette opération. Le mobilier recueilli se composait d'une douzaine de tessons de céramique très érodés. 5 d'entre-eux étaient du XIXème, 3 autres du XVIIIème et 4 qui semblaient du XVIIème.

Rien n'est venu infirmer ces datations, bien qu'un doute subsiste pour les derniers. Cependant, il n'est pas exclu que ces tessons n'aient rien à voir avec le moulin. N'oublions pas que les jardins en terrasses sont d'une époque bien antérieure, médiévale ou antique.

8.4. CONCLUSION SUR LES DATATIONS

Il n'est nul besoin de revenir sur la constance de l'engobe blanchâtre, la disparition de la marmite au profit du toupin et des réactions chimiques inexistantes dans le glaçage pour, dans un premier temps, permettre de dater l'édification du moulin postérieurement au XVIIème siècle.

Les recherches archivistiques seront quant à elles un peu plus précises, même si elles s'avèrent décevantes pour l'ancienneté du moulin.

La carte de Cassini (1770-1776) ne mentionne pas de moulin, ni à La Vacquerie, ni à Saint Pierre de la Fage.

Le cadastre napoléonien indique bien le moulin à vent des Brésilliers sis sur la parcelle 30 de la section F dite de la Bayssière, levée effectuée par Mr Combet, géomètre du cadastre en Septembre 1834 à l'échelle de 1/2500ème.

La carte des agents voyers de 1867 mentionne le moulin de Saint Pierre de la Fage, mais pas celui de la Vacquerie. Ceux-ci étant distants de moins d'une lieue, il est fort étonnant qu'il n'ait pas été connu des agents voyers.

Par contre l'on sait par la liste des moulins à farine de l'Hérault de 1893 qu'il n'en existe plus qu'un seul en service, celui d'Azillanet.

Et ce fut l'abandon définitif de la force éolienne pour moudre à l'aube du XXème siècle.

D'où il découle que le moulin à vent des Brésilliers sis sur la commune de La Vacquerie a pu fonctionner entre 1833 et 1892, soit 59 ans ou au mieux entre 1777 et 1892 soit 116 ans.

9. CONCLUSION GENERALE

Les résultats de cette opération sont à la hauteur des objectifs fixés. Les méthodes d'investigation employées ici donnent la preuve de leur efficacité.

Les apports primordiaux sont d'ordre chrono-stratigraphiques architecturaux et techniques.

La couche US 110 nous donne l'occasion de proposer une datation et de situer la construction à la fin du XVIIIème siècle ou dans la première moitié du XIXème siècle et son abandon dans la dernière décennie du même siècle.

La fréquentation du moulin ne semble pas se poursuivre au-delà, moment à partir duquel s'installe peut-être un habitat (ou un abri de fortune?).

Cet abandon semble correspondre à la montée en puissance des moulins à eau et des minoteries situés plus bas sur la Lergue ou la Vis, période à laquelle l'édifice est délaissé ou transformé. Mais il convient de prendre cette hypothèse avec toutes les réserves qui s'imposent.

Une des données qui n'a été que brièvement évoquée jusqu'à présent et mérite cependant quelque considération : l'électricité.

Si, jusqu'à l'aube du XXème siècle, les meuniers étaient tributaires soit du vent soit du débit des rivières pour moudre, il n'en a plus été de même lors de l'arrivée de l'électricité. Celle-ci a permis de pouvoir disposer d'une énergie propre, simple à utiliser et disponible en permanence. De ce fait, les moulins à farine de tous types ont eu l'avantage d'être servis les premiers près des villes aux dépens des petites unités territoriales qui se sont peu à peu effacées.

L'acquisition des données stratigraphiques et architecturales nous autorise aujourd'hui à proposer une restitution du plan du moulin. Celui-ci s'avère très proche du moulin classique de tradition rurale.

Ce type de moulin se retrouve partout. Il est comparable en tous points au moulin de la Parade en Lozère.

Nous l'avons vu, même s'il s'agit d'un édifice contemporain, le sujet est vaste et relativement complexe.

Beaucoup de points demeurent à préciser ou à compléter.

Par exemple, il nous semble essentiel de poursuivre la récupération des blocs effondrés, à l'intérieur comme à l'extérieur, en vue de la restauration.

Le risque de détruire des couches archéologiques est minimisé dans la mesure où l'espace situé à proximité du moulin a été fortement lessivé, laissant par endroits le substrat à nu.

L'architecture du moulin des Brésilliers de la Vacquerie illustre bien le désir de la communauté ou d'un meunier désirant s'installer à son compte, et/ou à ne pas devoir dépendre d'une communauté voisine.

Aujourd'hui, il fait partie du nombre de monuments de ce style bénéficiant d'un assez bon état de conservation et méritant néanmoins une restauration comme témoin d'une entité patrimoniale majeure.

Fontanès, le 07/11/95
S.PRET

BIBLIOGRAPHIE

J.ORSATELLI - Connaissance des pays d'Oc - N° 36 - " Les moulins" - Mars/Avril 1979 - Edition Lafitte - 1979 -

Mathurin JOUFFE - Traité de charpenterie -

Pierre DAVID - Inventaire des moulins à vent du département de l'Hérault - 1987 -

Arts et traditions rurales, dossier n° 7 - Energies éoliennes 1 - "Les moulins de l'Herault" - 1987 -

Archives départementales de l'Hérault - Séries C.E.H.M.S.

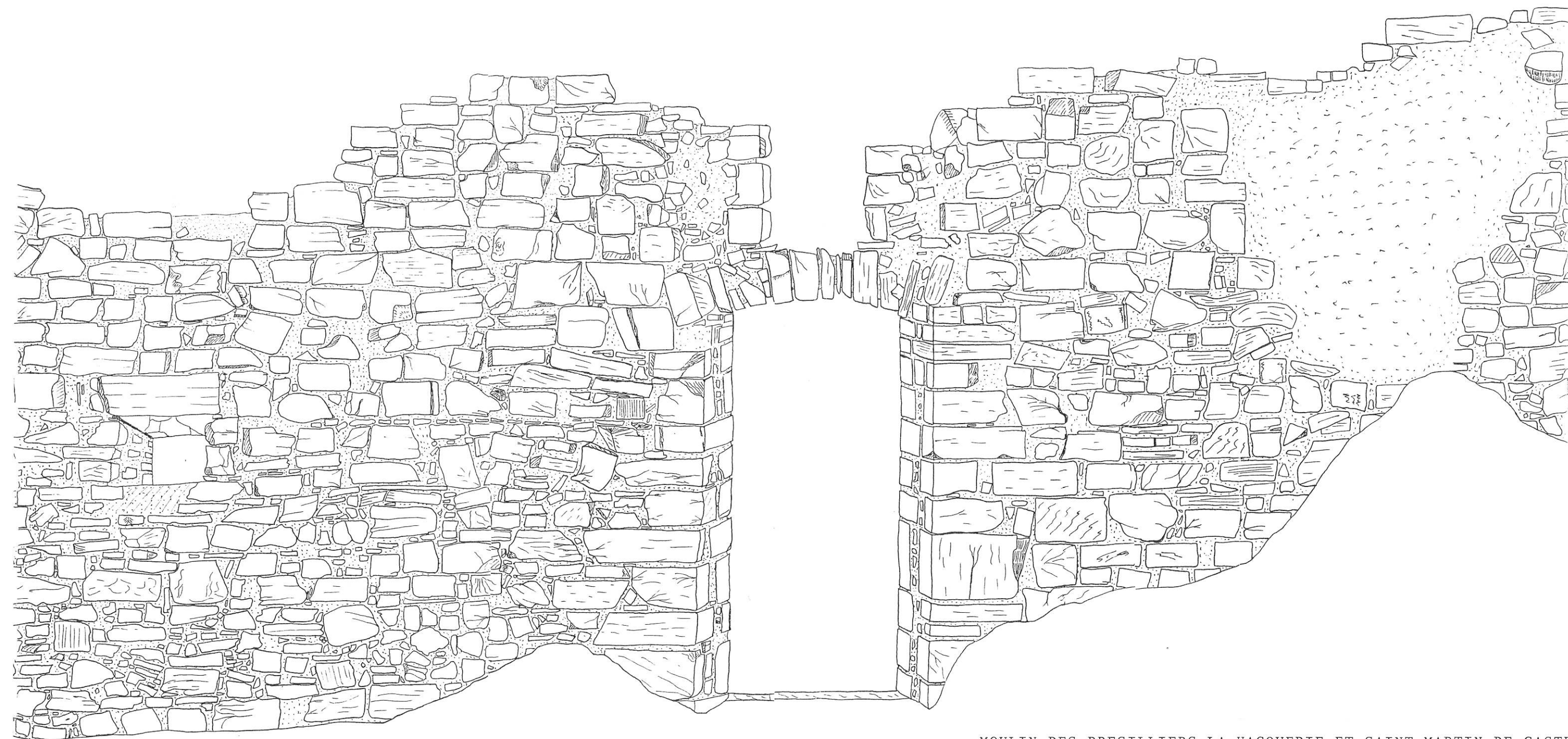
F.R. HAMLIN - Noms de lieux du département de l'Hérault - 1983 -

CASSINI - Cartes n° 19, 56, 57, 58, 92 de 1770 à 1776 -

Ch. GIBBINGS - Les moulins de France, revue des associations protectrices des moulins n° 6 - 1979 -

Carte des Agents Voyers - 1867 -

Annuaire de l'Hérault - 1891 -



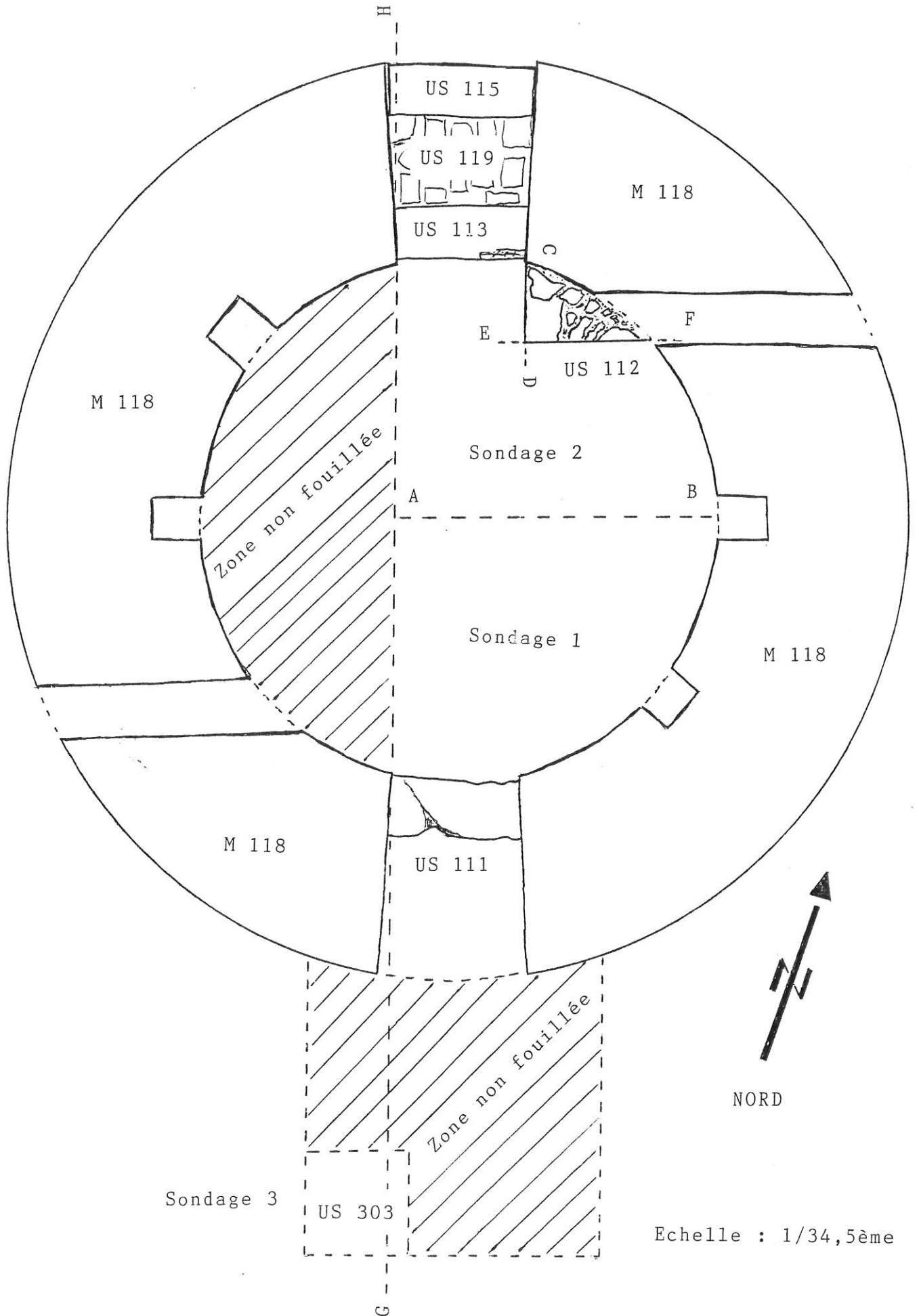
MOULIN DES BRESILLIERS.LA VACQUERIE ET SAINT MARTIN DE CASTRIES
(HERAULT)

DEVELOPPE PARTIEL DU RELEVÉ PIERRE A PIERRE DE LA MOITIE SUD

Echelle = 1/10ème réduite avec un coefficient de 0,50

Réalisation : Serge PRET

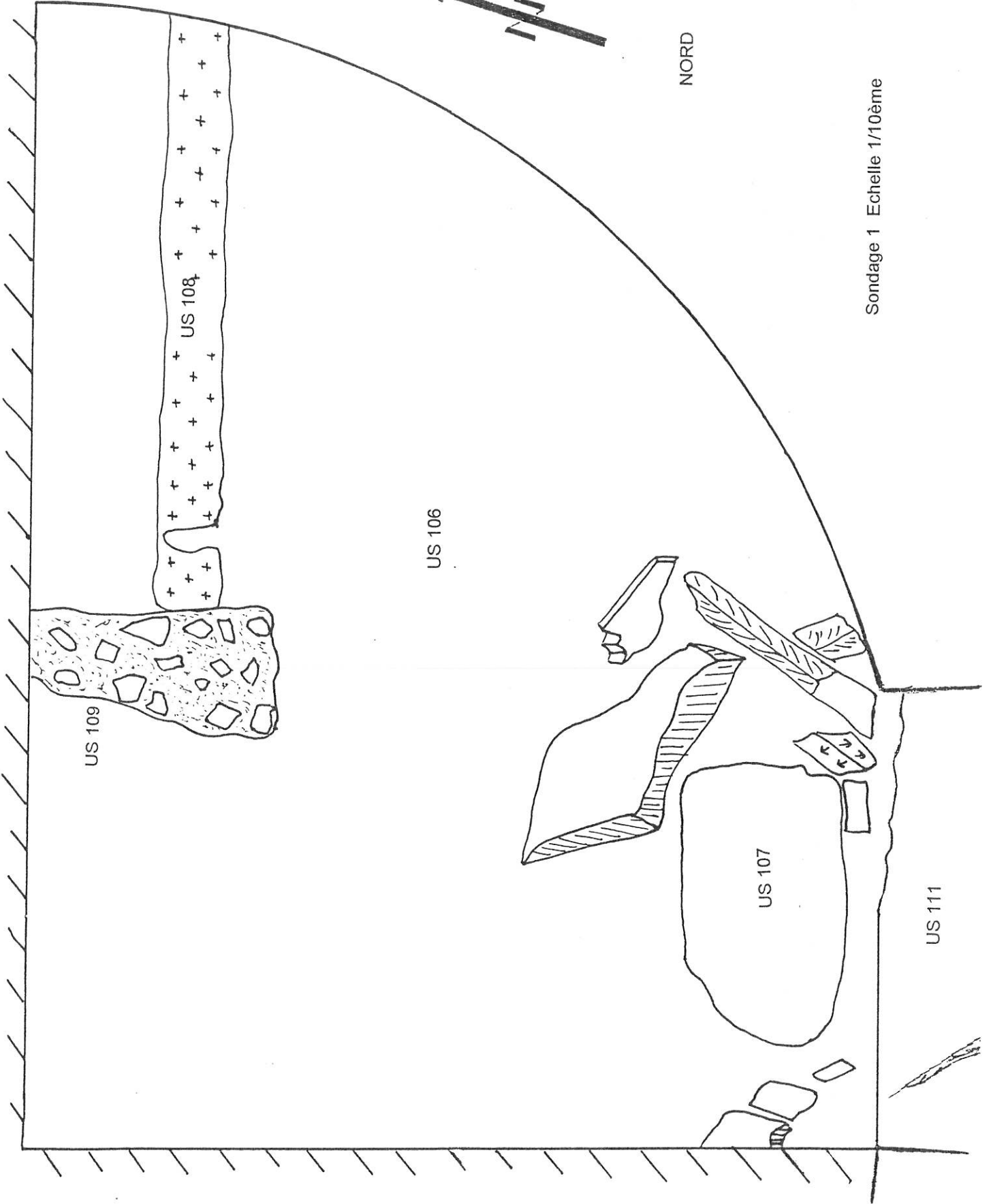
PLAN GENERAL ET LOCALISATION DES SONDAGES ET DES COUPES

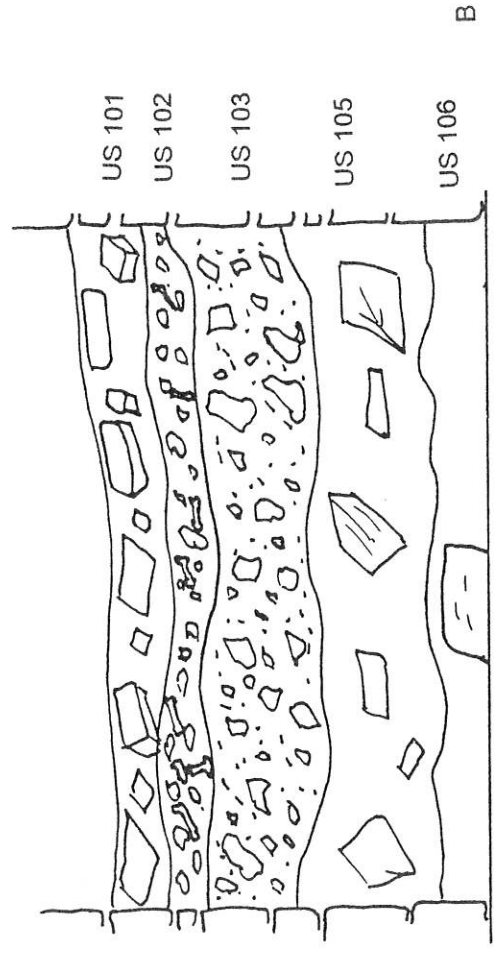
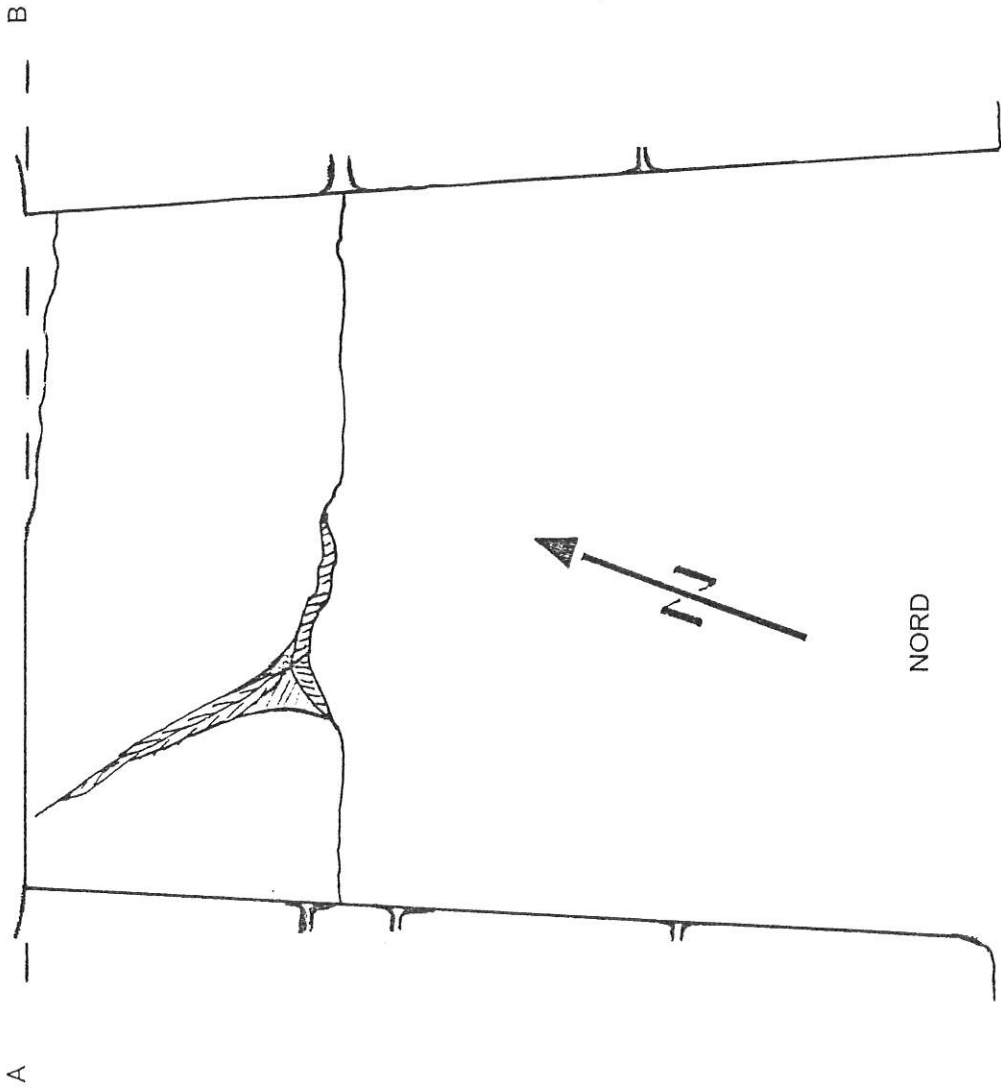


NORD



Sondage 1 Echelle 1/10ème





US 111 (Pierre de seuil Sud) Echelle 1/10ème

Coupe AB

Sondage 2 Echelle : 1/10ème



NORD

US 113



M 118



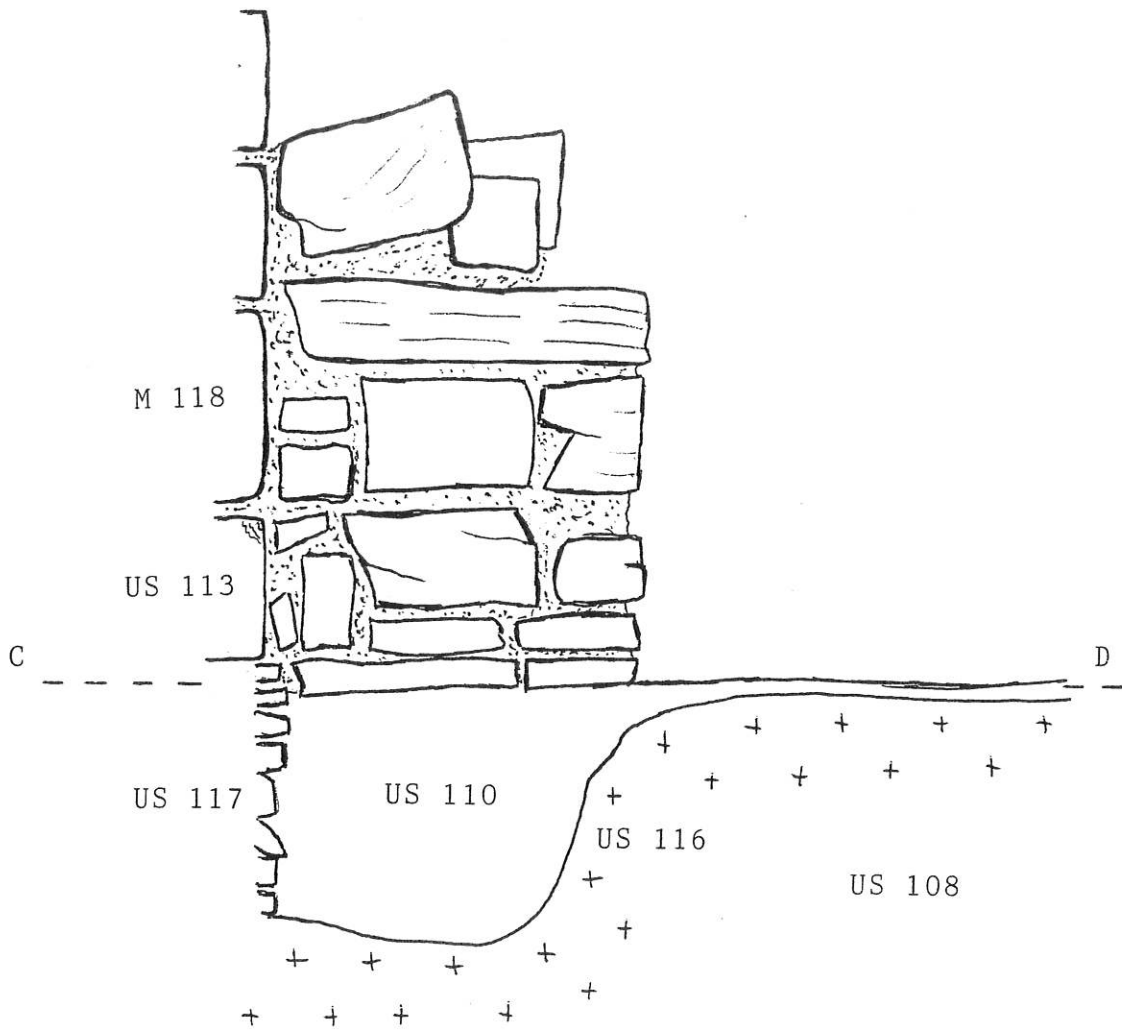
US 112

US 109



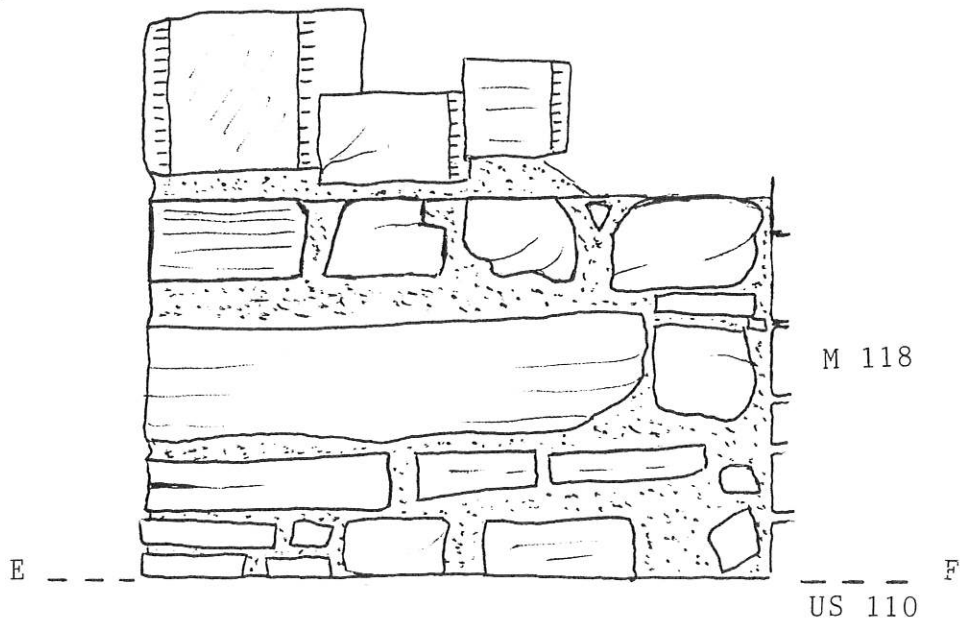
Sondage 1



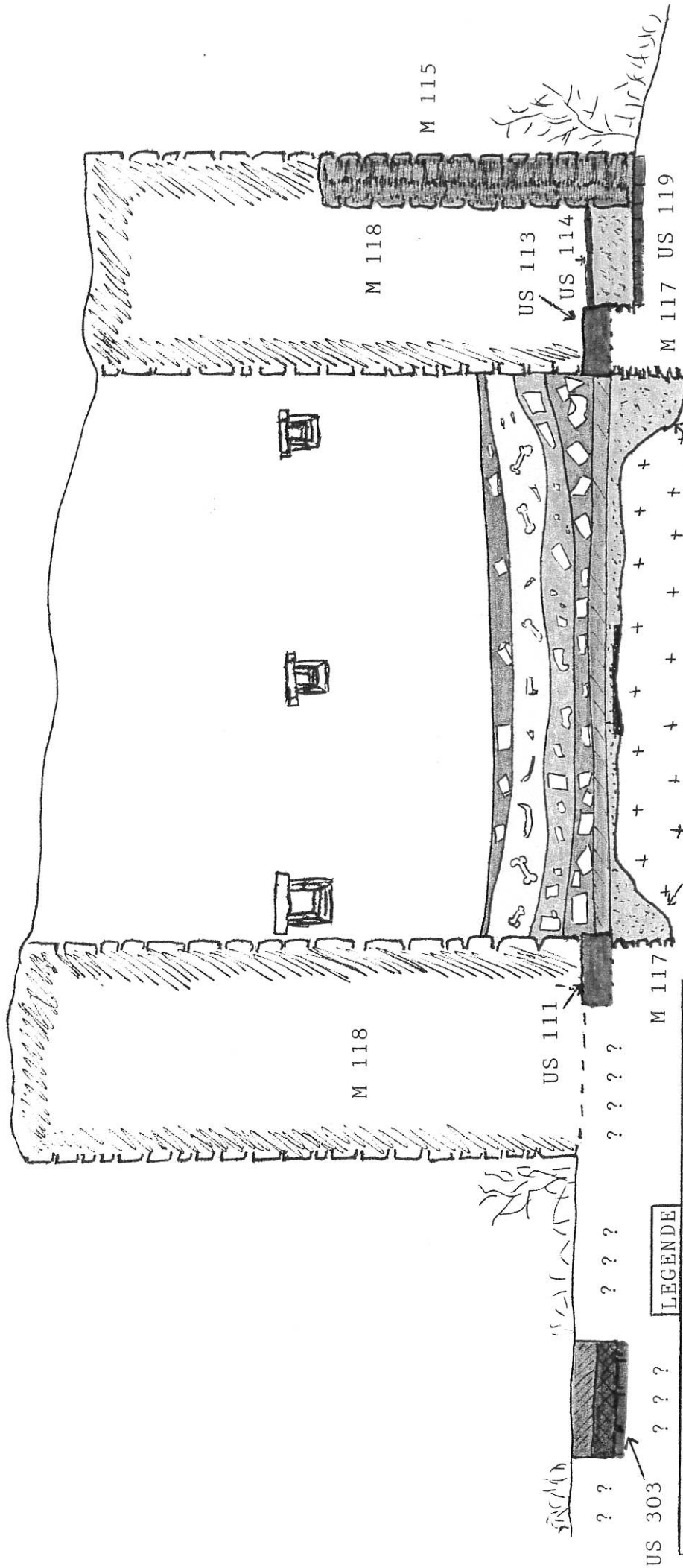


US 112 COUPE CD

Echelle : 1/10ème



US 112 COUPE EF Echelle : 1/10ème



LEGENDE

	US 101-US 201		US 108
	US 102-US 202		US 110
	US 103-US 203		US 301
	US 105-US 205		US 302
	US 106-US 206		US 109

COUPE SIMPLIFIEE G H DU MOULIN DES BRESILLIERS

ECHELLE = 1/34,5ème

INVENTAIRE DU MOBILIER

Classement par n° d'US, suivi du n° d'objet dans l'US.

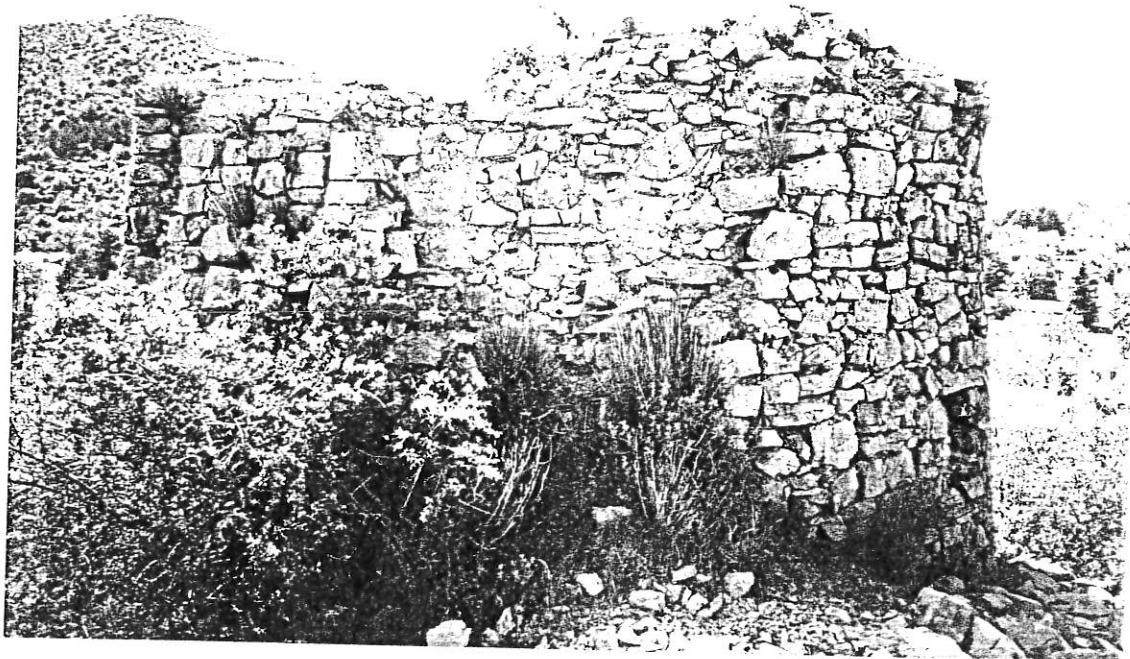
N° INV	Matière	Nombre	Poids	Formes	Dessins	Photos	Observations
110.01	Céram	5	1860	-	-	-	Dallage
110.02	Fer	1	10	-	-	-	Clou de fer à chev
110.03	Fer	1	5	-	-	-	Clou de décoration
110.04	Fer	1	15	-	-	-	Scorie
110.05	Céram	1	30	fond	-	-	Plat creux
110.06	Céram	1	20	bord	-	-	Assiette
110.07	Céram	1	15	bord	-	-	Assiette
110.08	Céram	1	10	panse	-	-	Marmite?
110.09	Céram	1	10	panse	-	-	Assiette
110.10	Céram	1	80	fond	-	-	CCTO épaisse
110.11	Céram	1	20	bord	-	-	Bord aminci assiet
110.12	Céram	2	20	fond	-	-	CCTO fine
110.13	Céram	1	10	panse	-	-	St Jean de Fos
110.14	Céram	1	10	bord	-	-	St Jean de Fos
110.15	Céram	1	5	panse	-	-	Dieulefit?
110.16	Céram	2	15	Panse	-	-	Dieulefit?
110.17	Céram	8	75	-	-	-	Double cuisson
110.18	Céram	4	100	panse	-	-	CCTO épaisse
110.19	Céram	1	40	panse	-	-	CCTR épaisse
110.20	Céram	1	20	col	-	-	Bouteille?
106.01	Céram	5	60	panse	-	-	Assiette
106.02	Céram	1	10	bord	-	-	Assiette
106.03	Céram	5	160	couver	X	X	Couvercle de toupin
106.04	Céram	8	100	panse	-	-	Plat creux
106.05	Céram	1	60	fond	-	-	Plat creux
106.06	Céram	2	55	bord	-	-	Plat
106.07	Céram	21	1460	entier	X	X	Toupin
106.08	Céram	97	820	entier	X	X	Toupin
106.09	Céram	11	420	fond	X	X	Toupin
106.10	Céram	5	110	bord	X	X	Toupin
106.11	Céram	21	300	entier	X	X	Toupin
106.12	Céram	19	180	entier	X	X	Toupin
106.13	Céram	10	90	bord	-	-	Plat
106.14	Céram	5	200	bord	-	-	Plat creux
106.15	Céram	11	130	bord	-	-	Assiette creuse
106.16	Céram	5	60	fond	-	-	Plat creux
106.17	Céram	1	30	bord	-	-	St Jean de Fos
106.18	Céram	1	20	fond	-	-	St Jean de Fos
105.01	Fer	1	40	-	-	-	Boucle ceinture
105.02	Argent	1	20	-	-	-	Boîtier
105.03	Argent	1	50	-	-	-	Boîtier gravé
105.04	Fer	1	20	-	-	-	Cuillère pointue
105.05	Céram	1	40	fond	-	-	Marmite
105.06	Céram	1	40	bord	-	-	Marmite
105.07	Céram	1	45	poignée	-	-	Marmite
105.08	Céram	52	420	entier	X	X	Couvercle
105.09	Céram	38	420	entier	X	X	Coupe à bord éversé
105.10	Faienc	9	160	entier	-	-	Tasse
105.11	Faienc	8	40	panse	-	-	Bol
105.12	Porcel	11	110	panse	-	-	?
105.13	Porcel	8	160	entier	-	-	Pot à épices

INVENTAIRE PHOTO

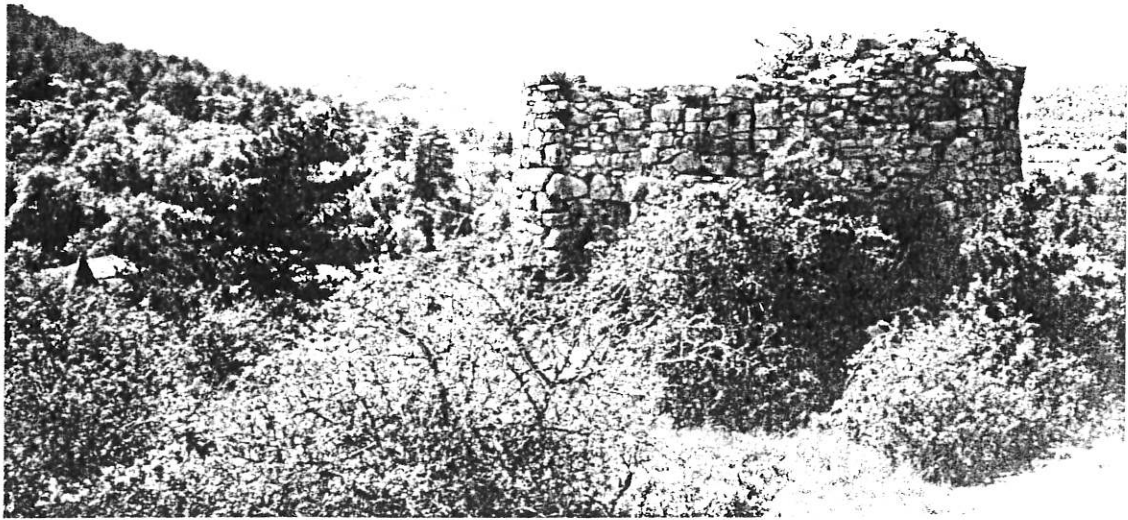
N°	US	Fait	Type	Commentaire
01	-	-	Vue	avant dégagement
02	-	-	Vue	effondrement S/E
03	-	-	Vue	cadre
04	-	-	Vue	cadre
05	-	-	Vue	fenestron N/E
06	-	-	Vue	fenestron S/O
07	-	-	Vue	arcature Sud
08	-	-	Vue	jambage porte
09	-	-	Vue	arcature Nord
10	-	-	Vue	arcature N détail
11	-	-	Vue	porte Sud
12	US 111	1	semi oblique	seuil Sud
13	US 111	1	semi oblique	seuil Sud
14	US 111	1	zénithal	seuil Sud
15	US 103	3	semi oblique	couche de mortier
16	US 103	3	semi zénith.	couche de mortier
17	US 106	3	semi oblique	couche de sable
	US 108	1,2,3	semi oblique	substrat taillé
	US 109	-	semi oblique	niveau maçonné
18	US 109	-	semi oblique	détail
19	US 107	3	semi zénith.	linteau fenêtre
20	US 104	3	semi oblique	foyer lenticulaire
21	US 108	1,2,3	semi zénith.	substrat dégagé
22	US 111	1	coupe	seuil Sud
	M 117	1	coupe	fondation
23	-	-	Vue	conduit N/E
24	-	-	Vue	conduit S/O
25	-	-	Vue	niche axiale Est
26	-	-	Vue	niche axiale Ouest
27	-	-	Vue	niche Sud/Est
28	-	-	Vue	niche Nord/Ouest
29	-	-	Vue	jambage porte
30	US 113	1	zénithal	seuil Nord
	US 114	2	zénithal	dallage secondaire
31	US 113	1	semi oblique	seuil Nord
	US 114	2	semi oblique	dallage secondaire
32	M 115	2	Vue	porte N rebouchée
33	US 116	2	semi oblique	tranchée fondation
	US 117	2	semi oblique	fondation
34	US 117	2	semi oblique	fondation détail
35	US 110	3	zénithal	sable
	US 113	1	zénithal	seuil Nord
36	US 112	-	semi oblique	massif maçonné
37	US 112	-	semi oblique	massif maçonné
38	US 112	-	Vue	massif maçonné
39	-	-	semi zénith.	sondages terminés
40	-	-	semi zénith.	sondage 2 détail
41	-	-	Vue	enfilade portes
42	-	-	Vue	fin de chantier
43	-	-	Vue	série de toupins
44	-	-	Vue	La Parade Sud



Moulin des Brésilliers. Vue générale du Sud avant dégagement



Effondrement du parement extérieur Sud/Est



Le moulin et son environnement vu du Sud/Est



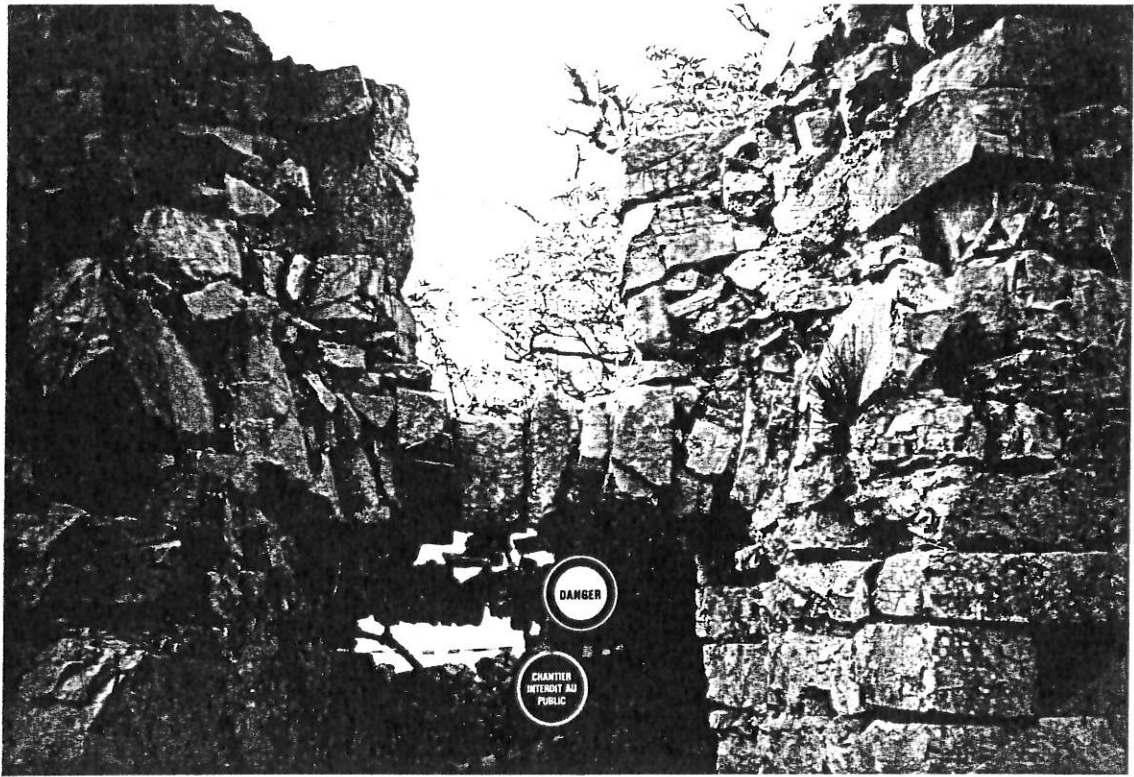
Le moulin et son environnement avec sa porte rebouchée vu du Nord



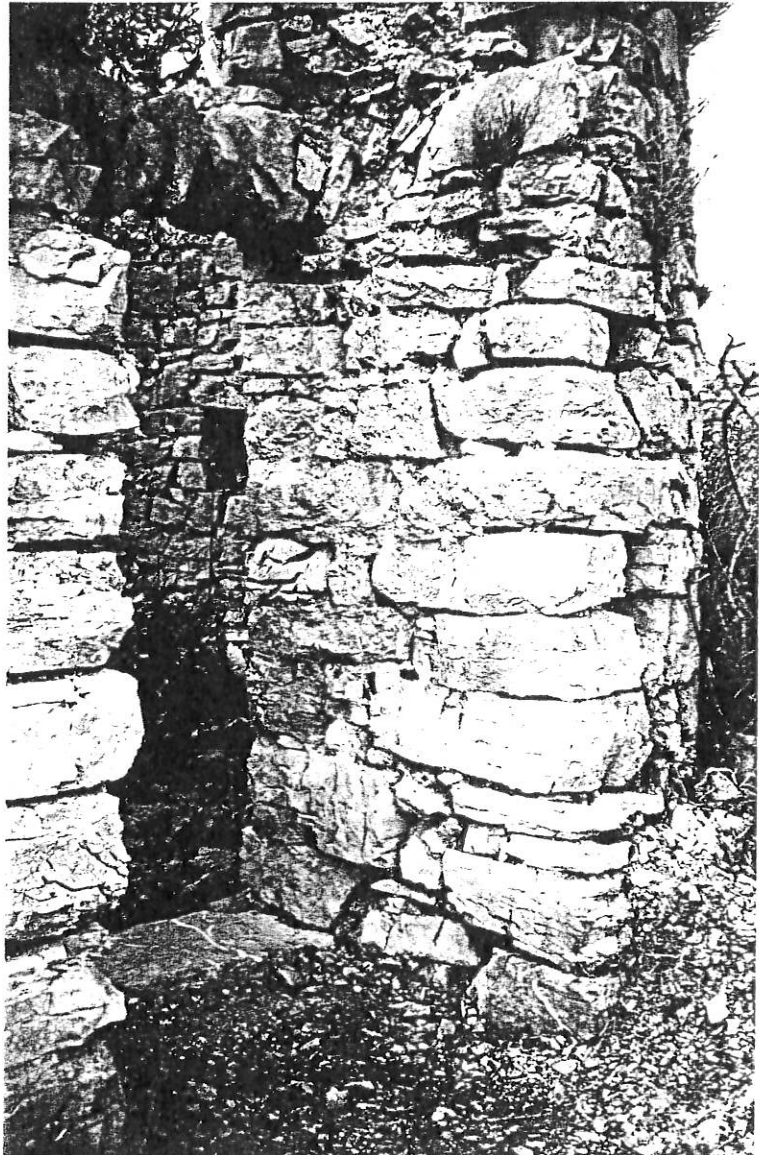
Moulin des Brésilliers, vue du Nord/Est



Moulin des Brésilliers, vue du Sud/Ouest



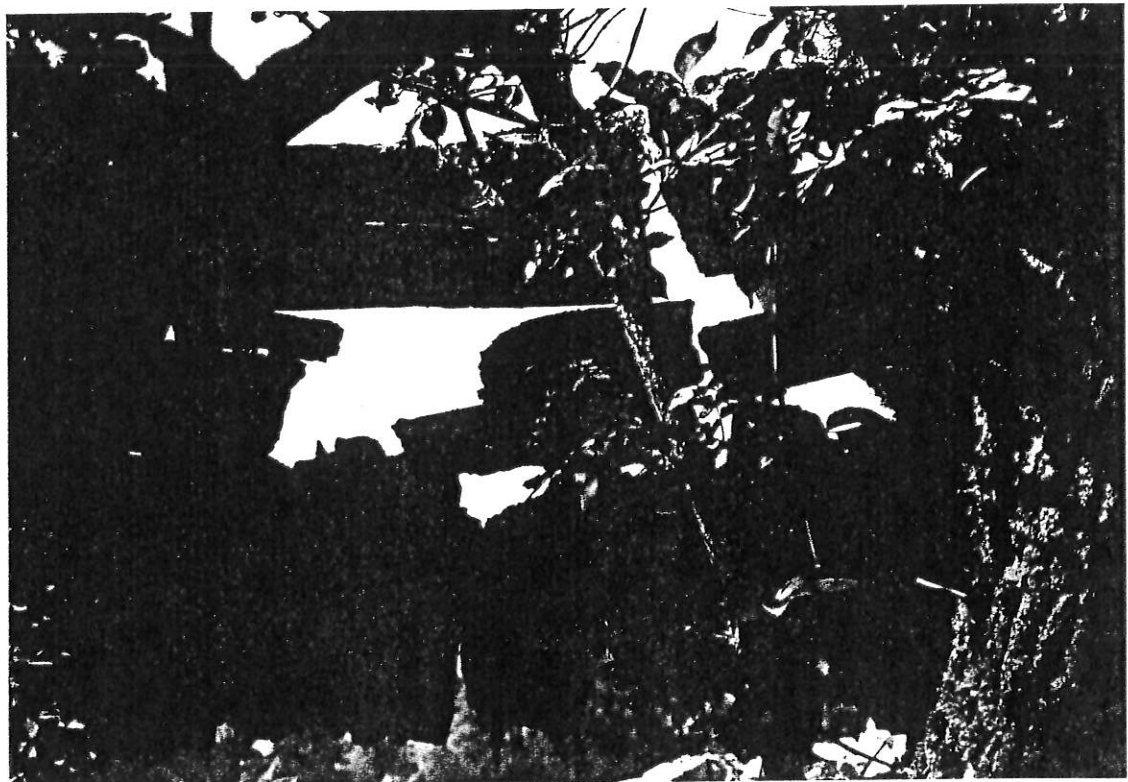
Arcature porte Sud avec fenêtre supérieure



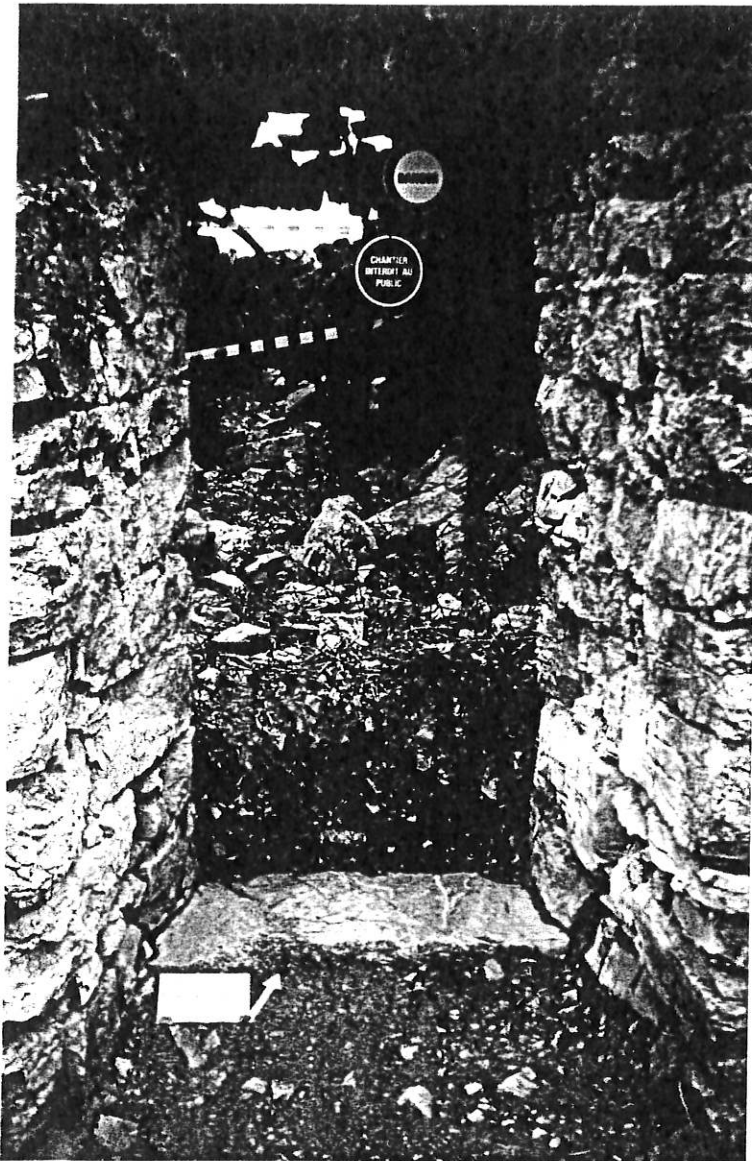
Jambage Est de la porte Sud



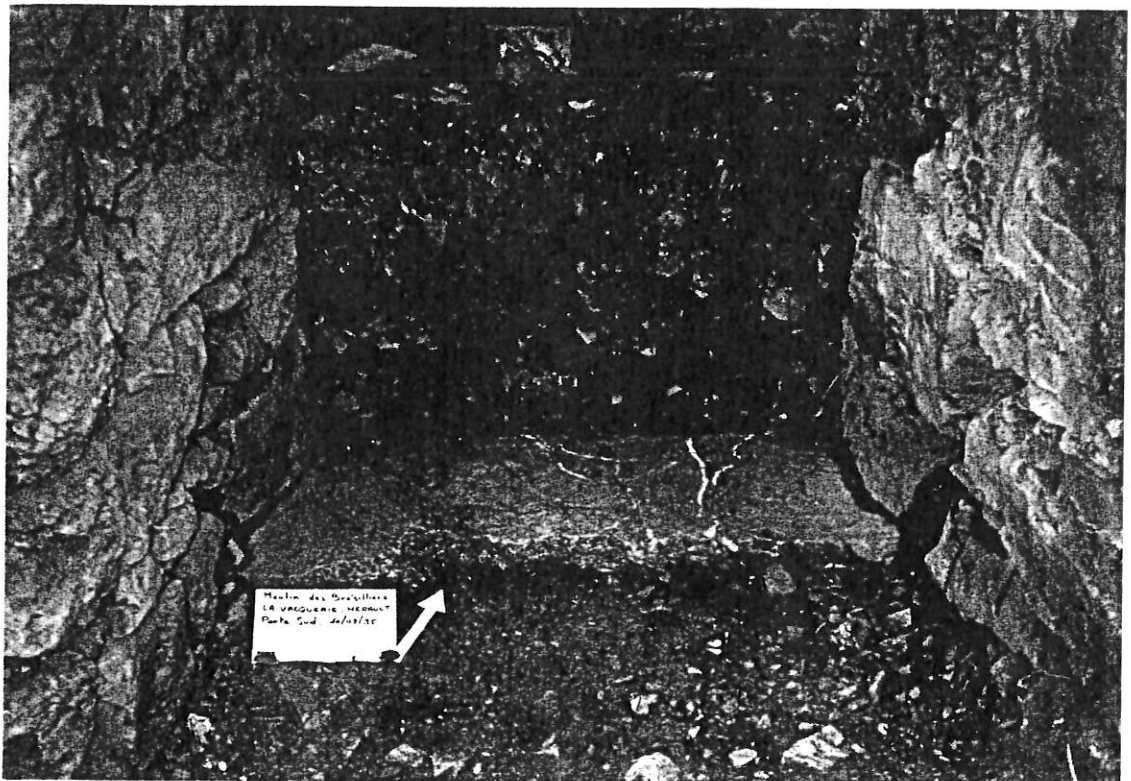
Arcature Nord affaissée, vue de l'intérieur



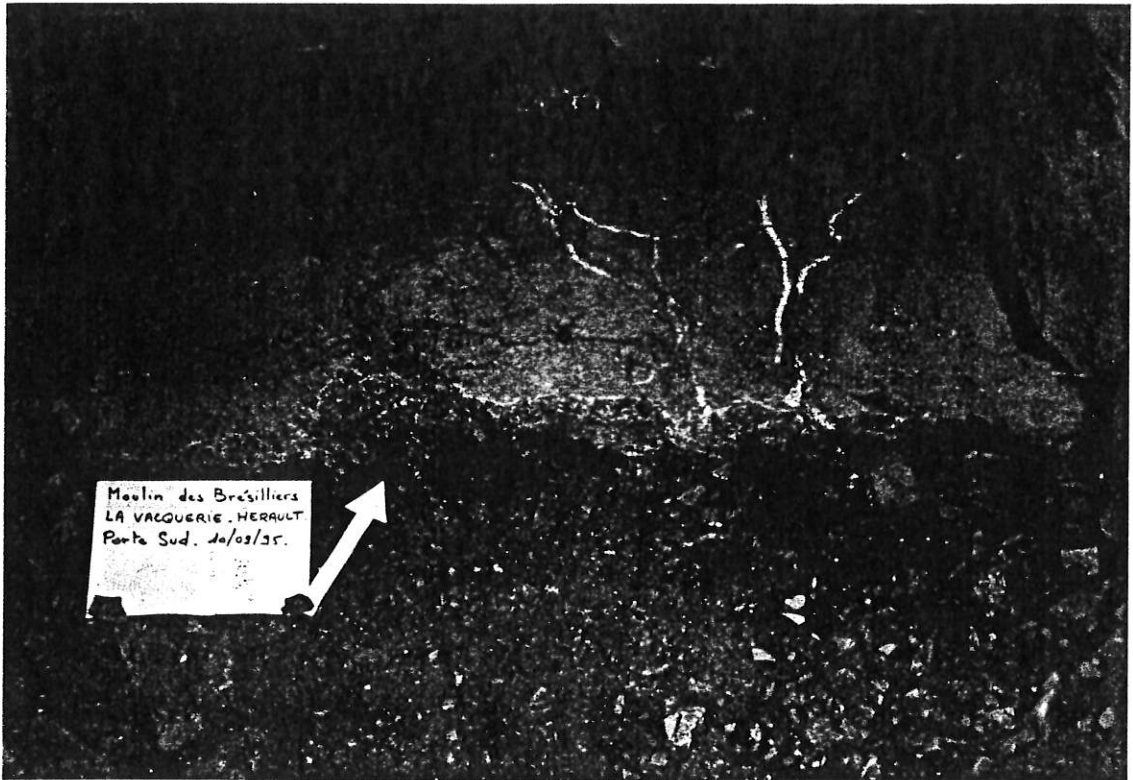
Détail de l'arcature Nord vue de l'intérieur



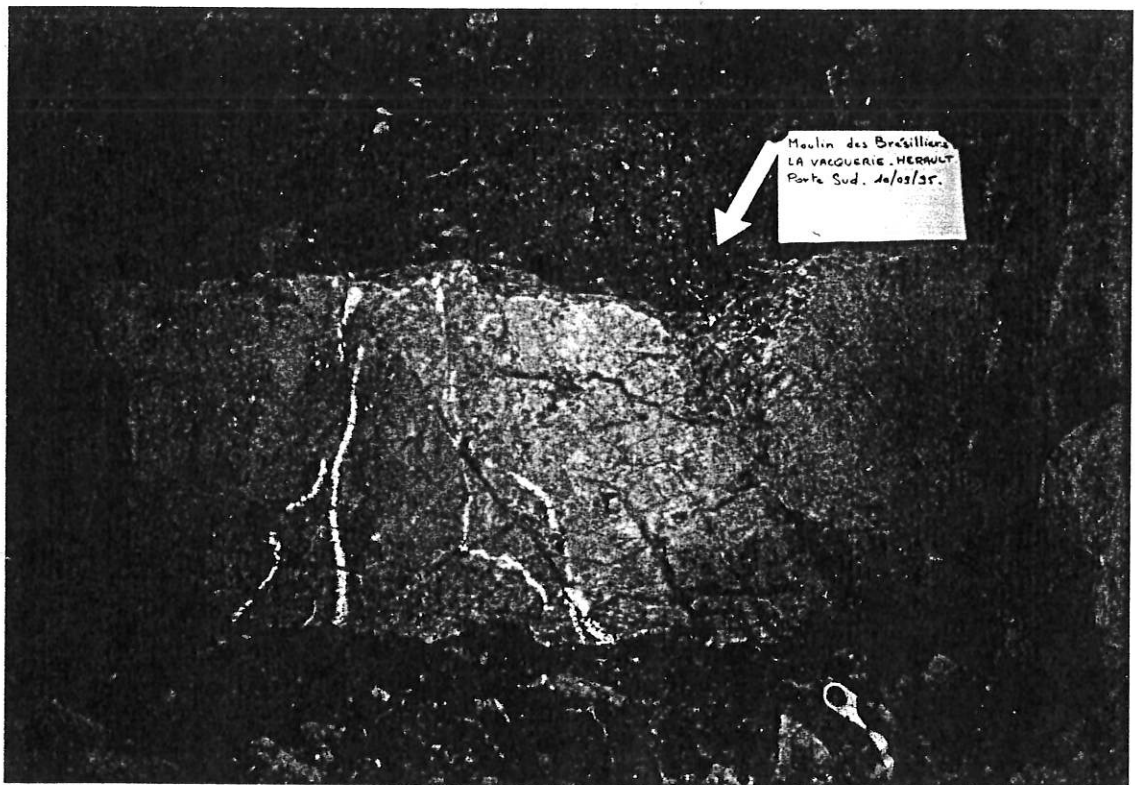
Porte Sud, vue générale



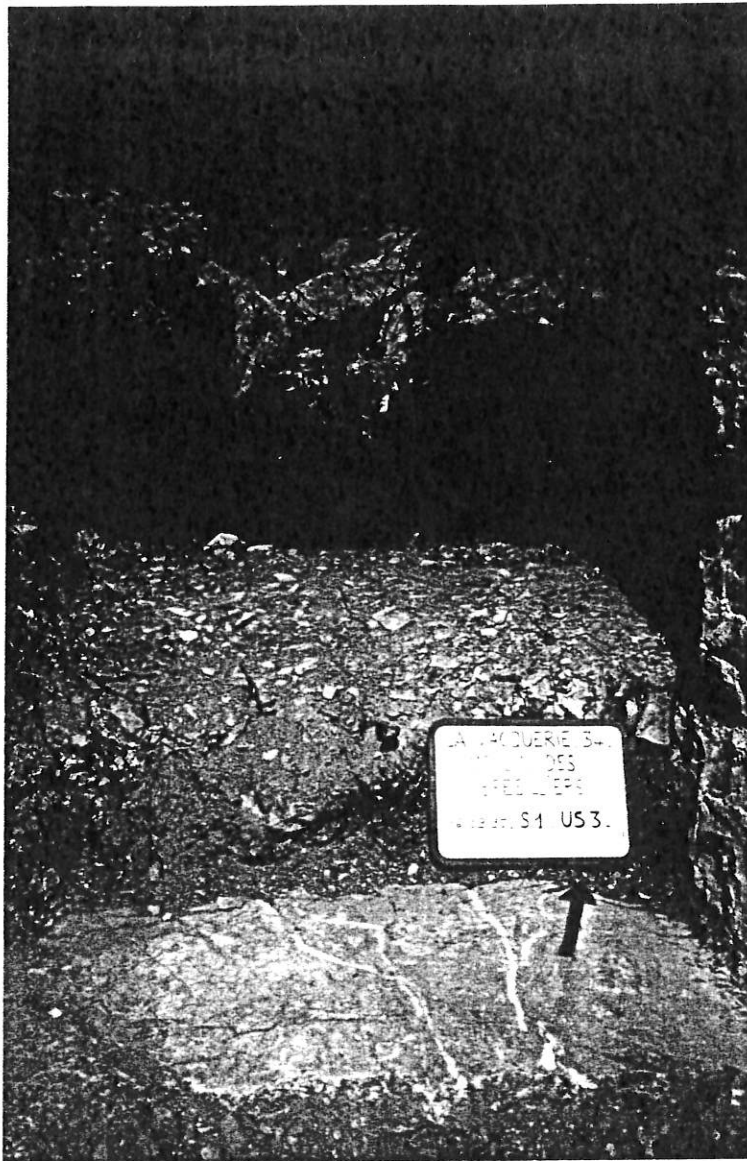
US 111, vue semi-oblique après dégagement



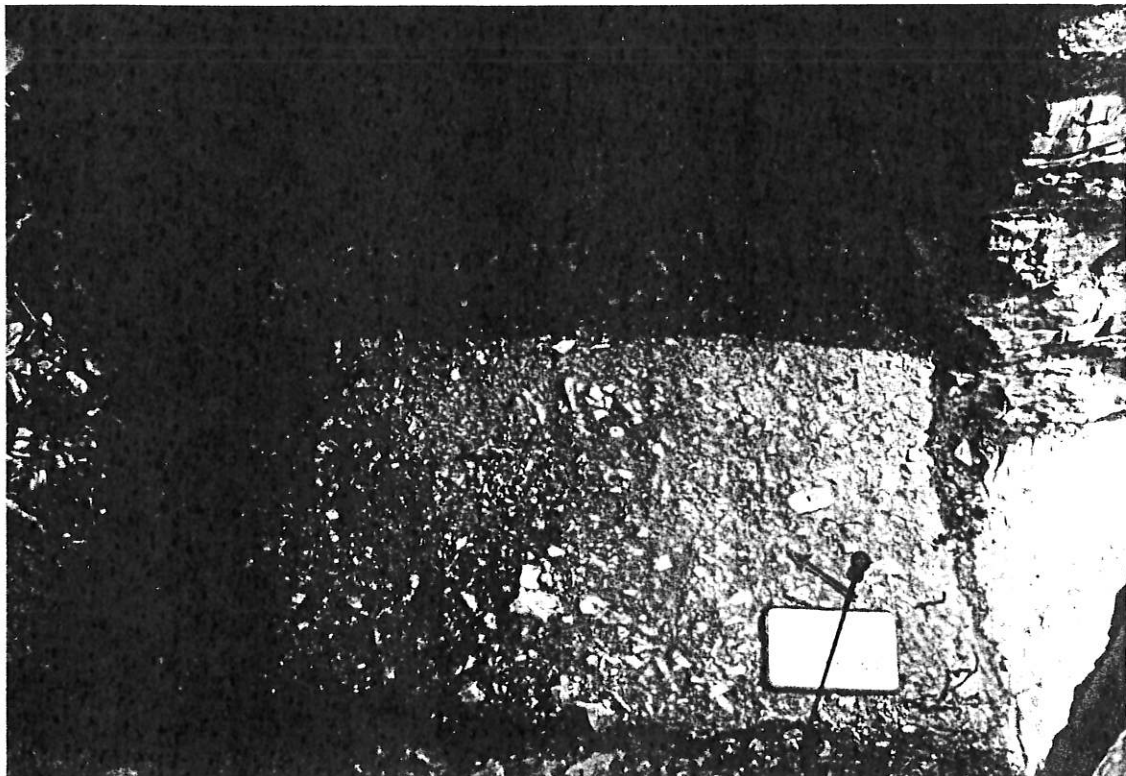
US 111, vue semi-oblique



US 111, vue zénithale



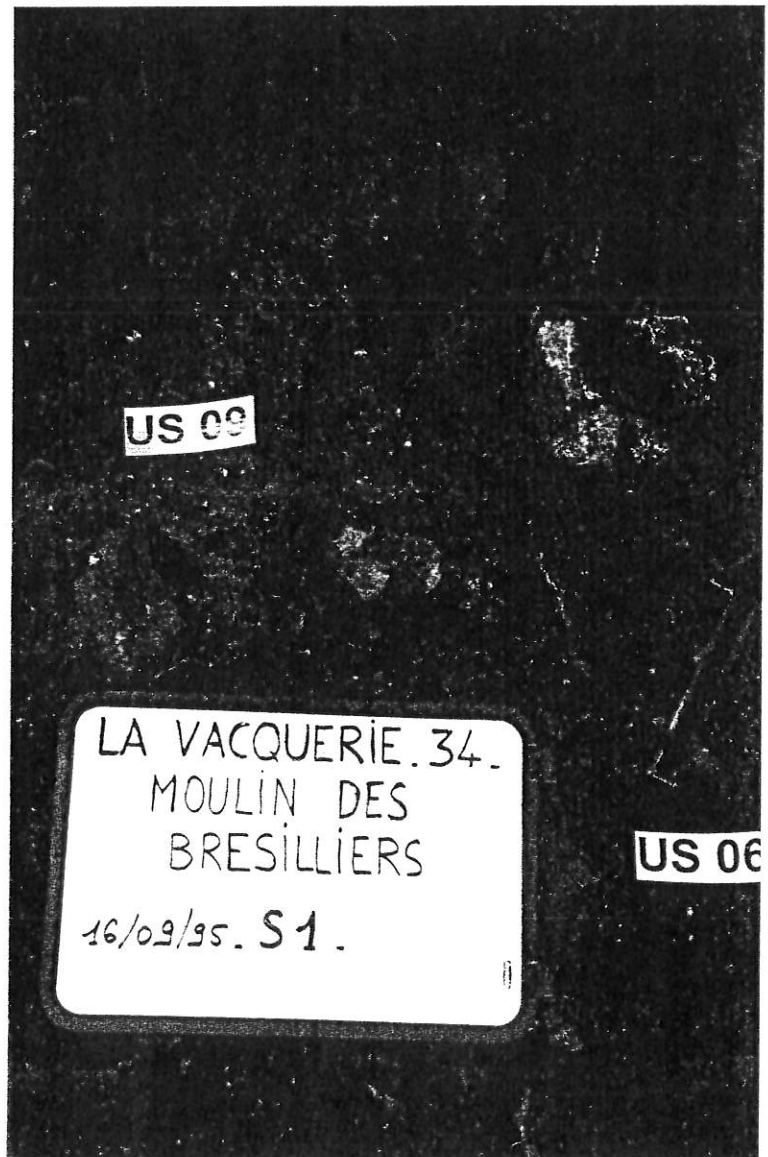
US 103, vue semi-oblique



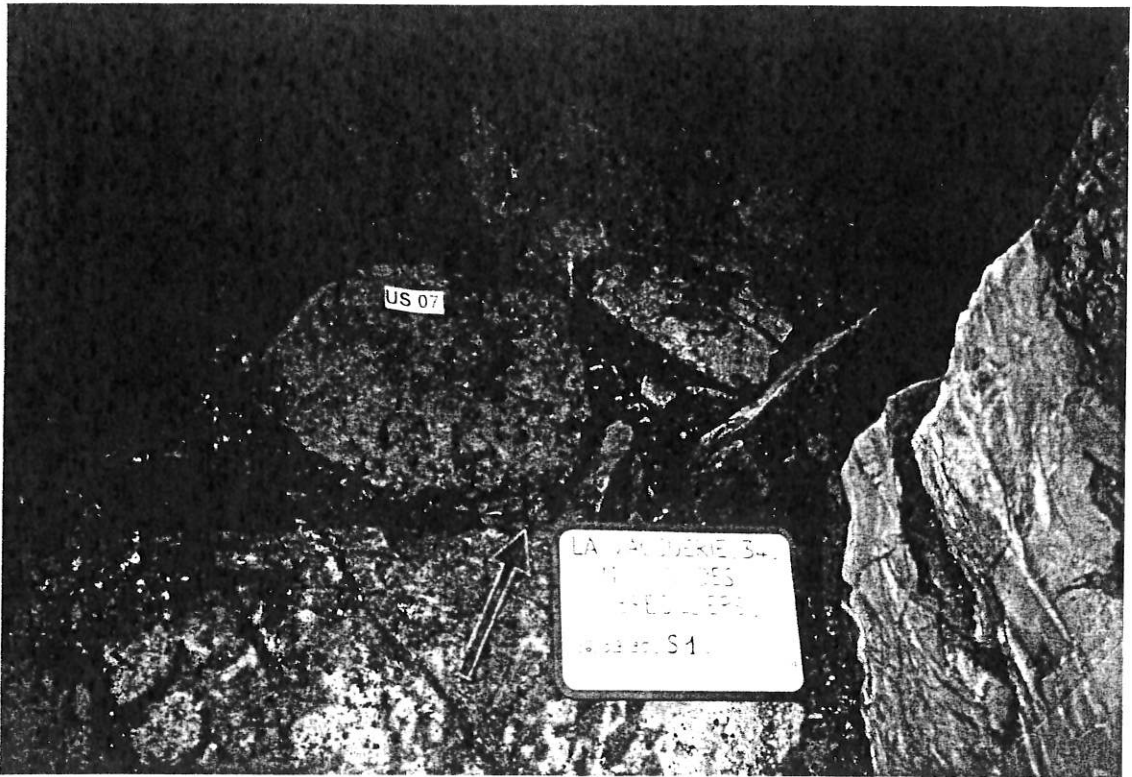
US 103, vue semi-zénithale



Sondage 1 (US 106, US 108, US 109) vue semi-oblique



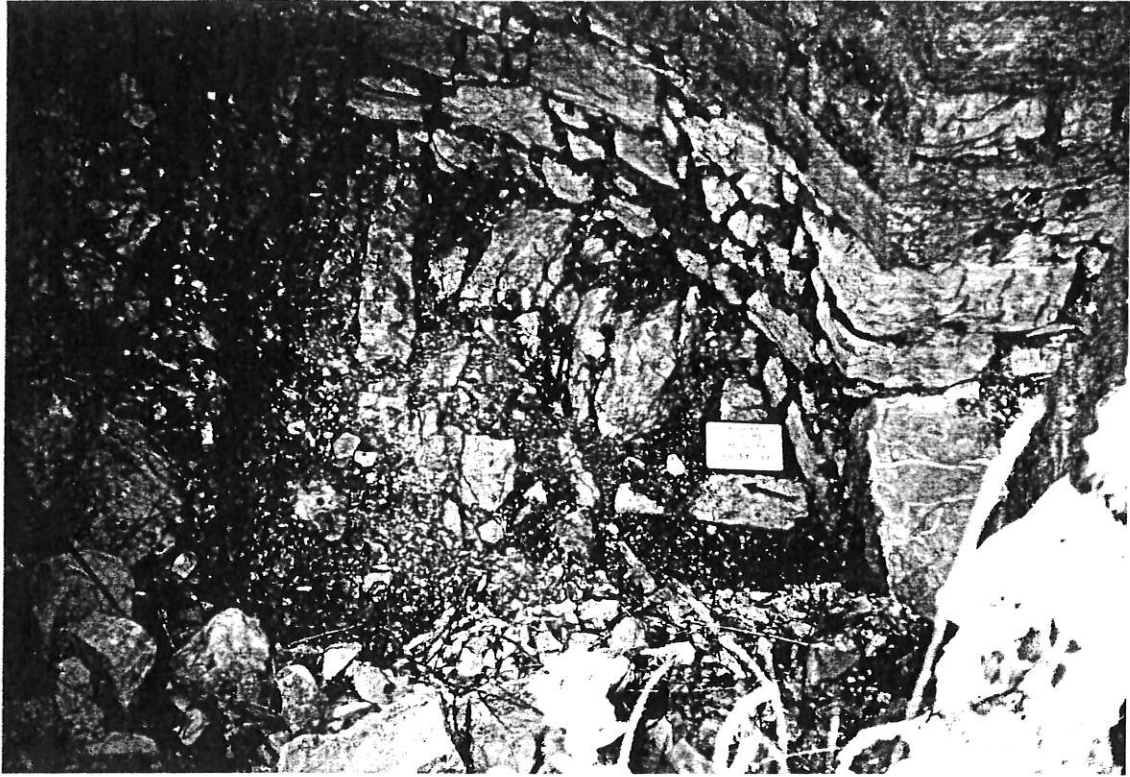
Sondage 1 (US 109) détail , vue semi-oblique



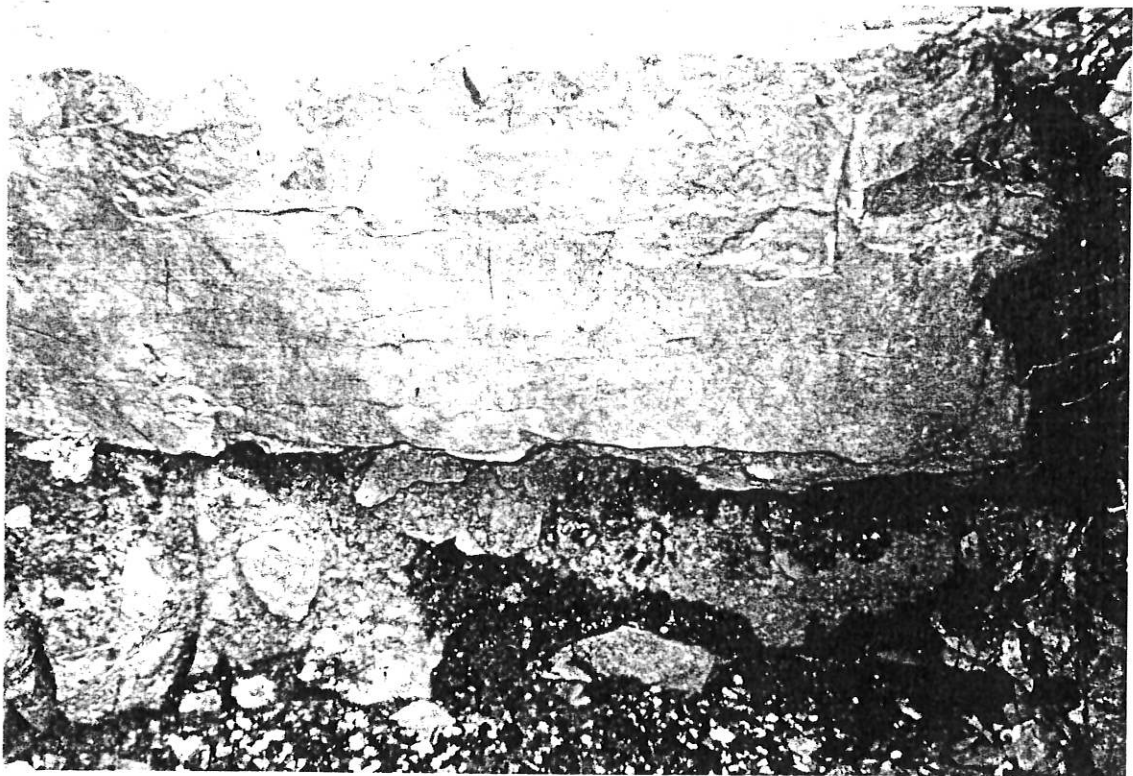
Linteau de la fenêtre Sud (US 107)



US 104, foyer lenticulaire



US 108, vue semi-zénithale



M 117 (fondation) sous US 111 (pierre de seuil)



Conduit d'aération Nord-Est



Conduit d'aération Sud-Ouest



Niche axiale Est



Niche axiale Ouest

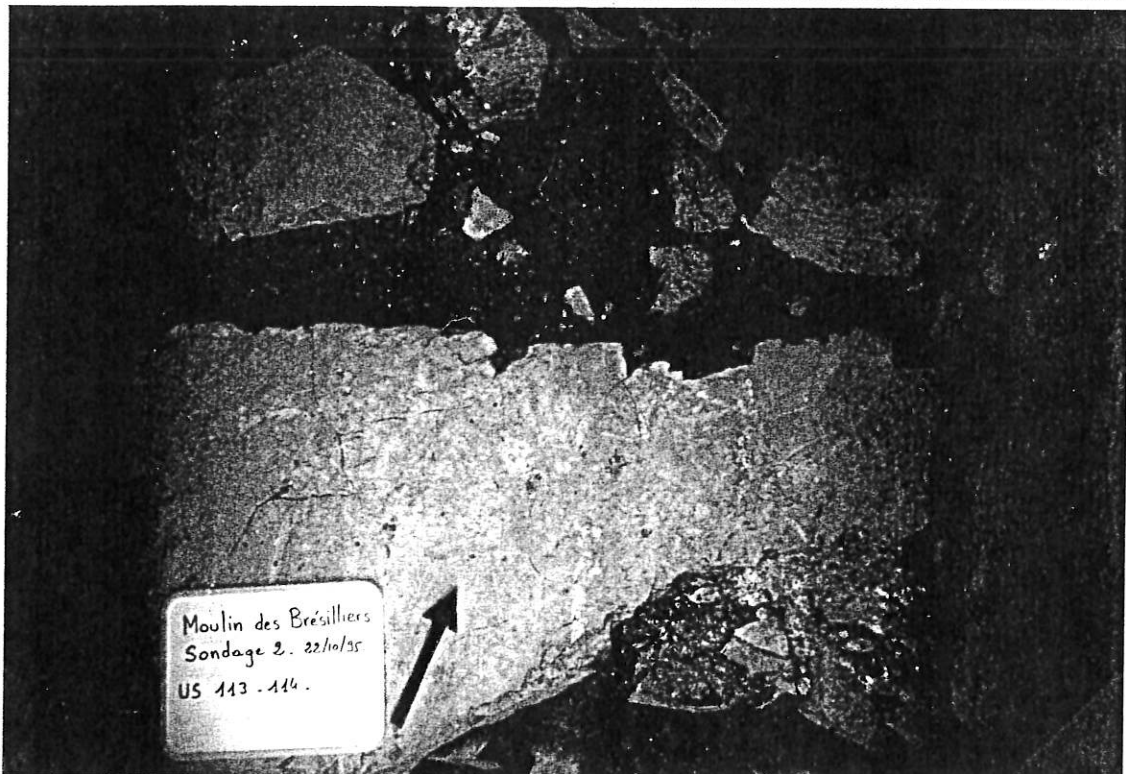
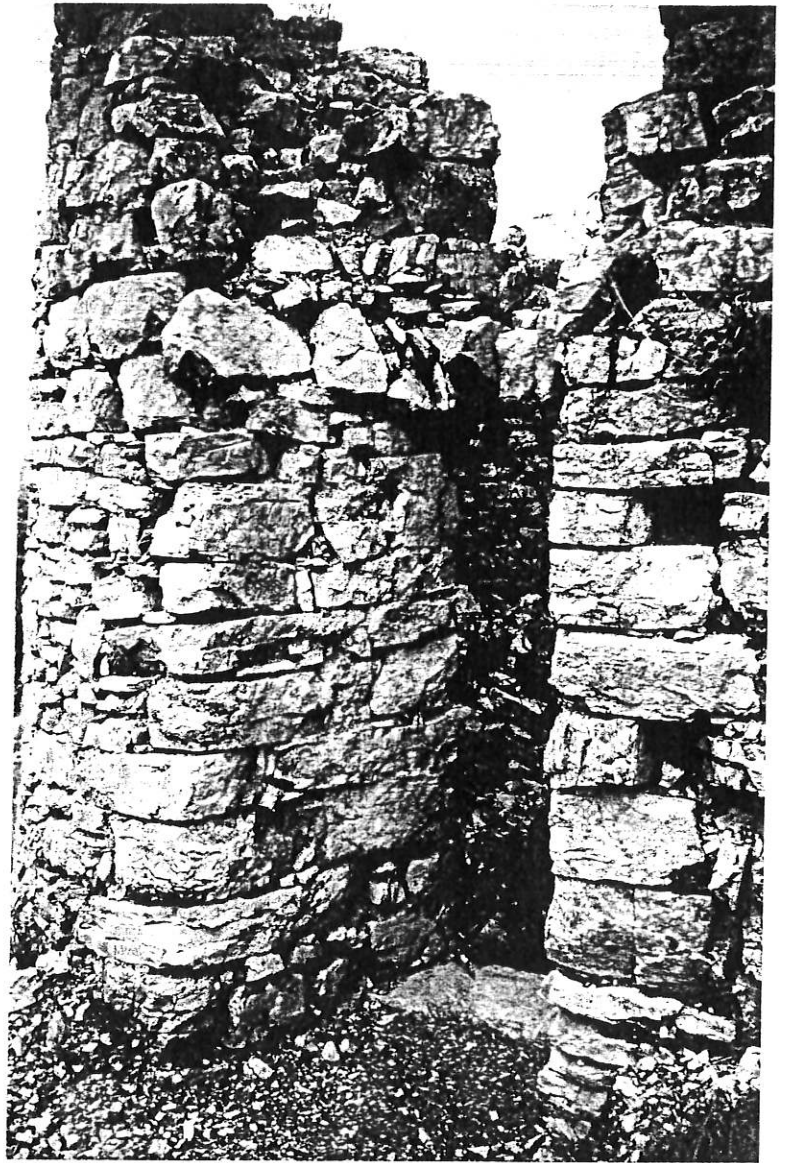


Niche Sud-Est

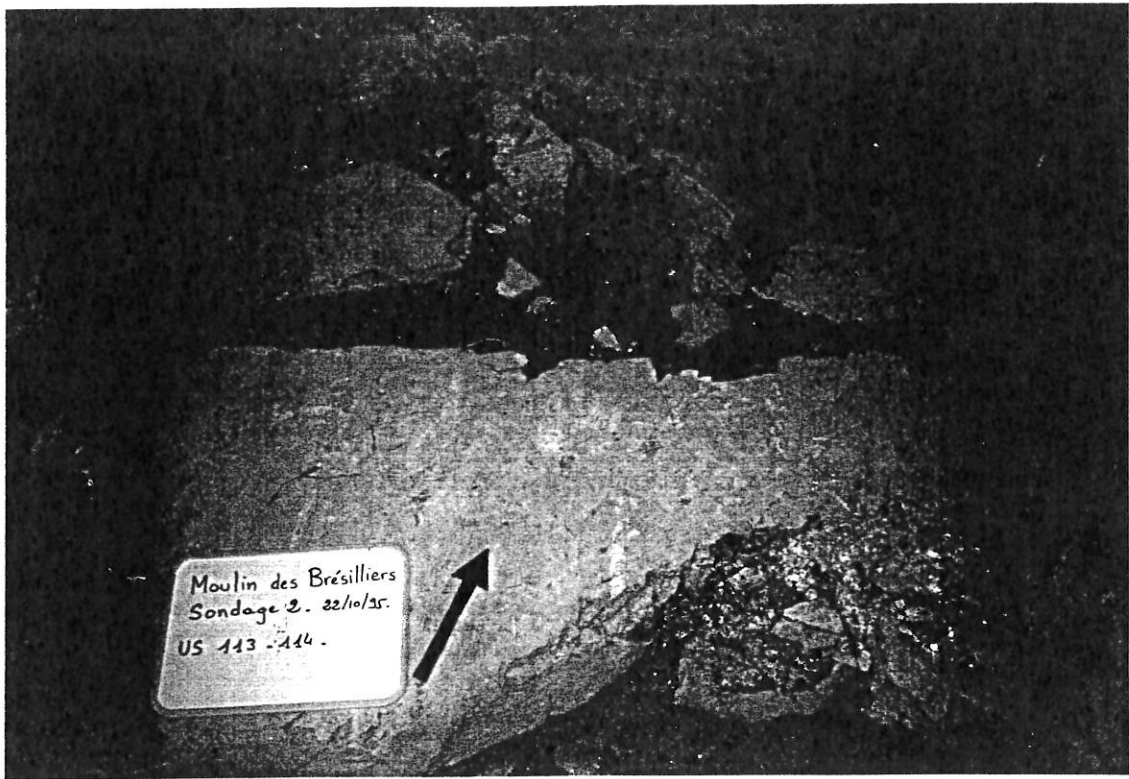


Niche Nord-Ouest

Jambage Ouest de la porte Sud



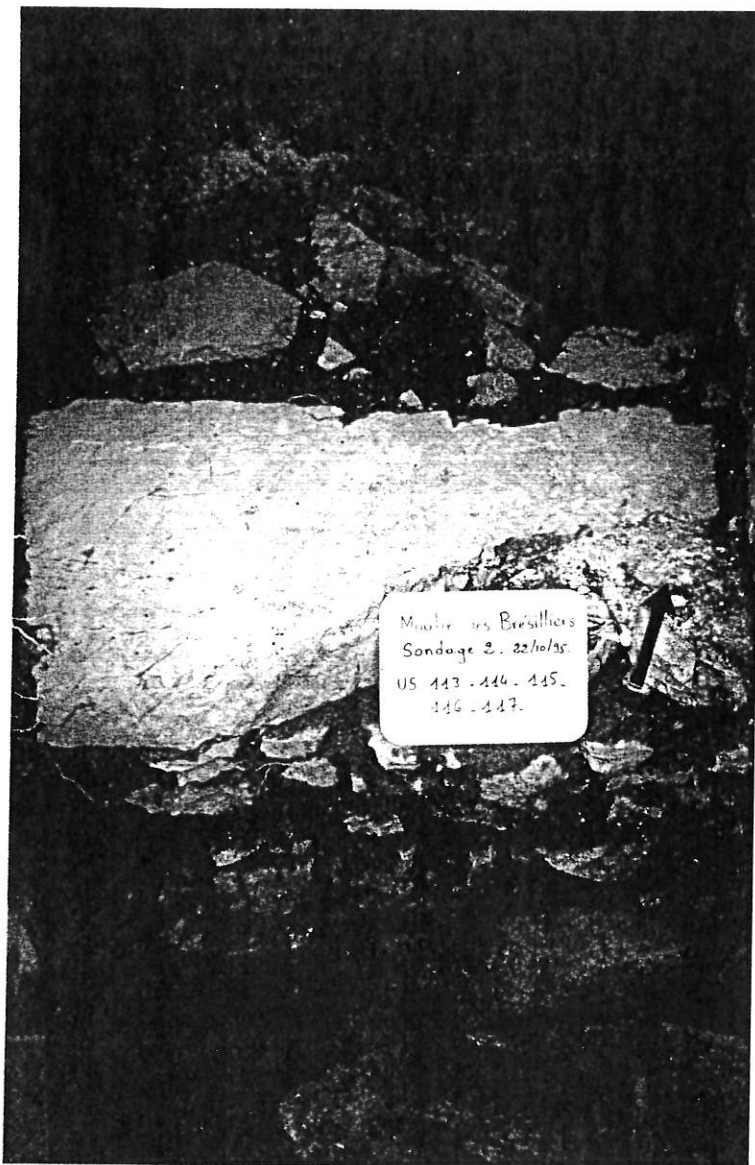
US 113 et US 114 Vue zénithale



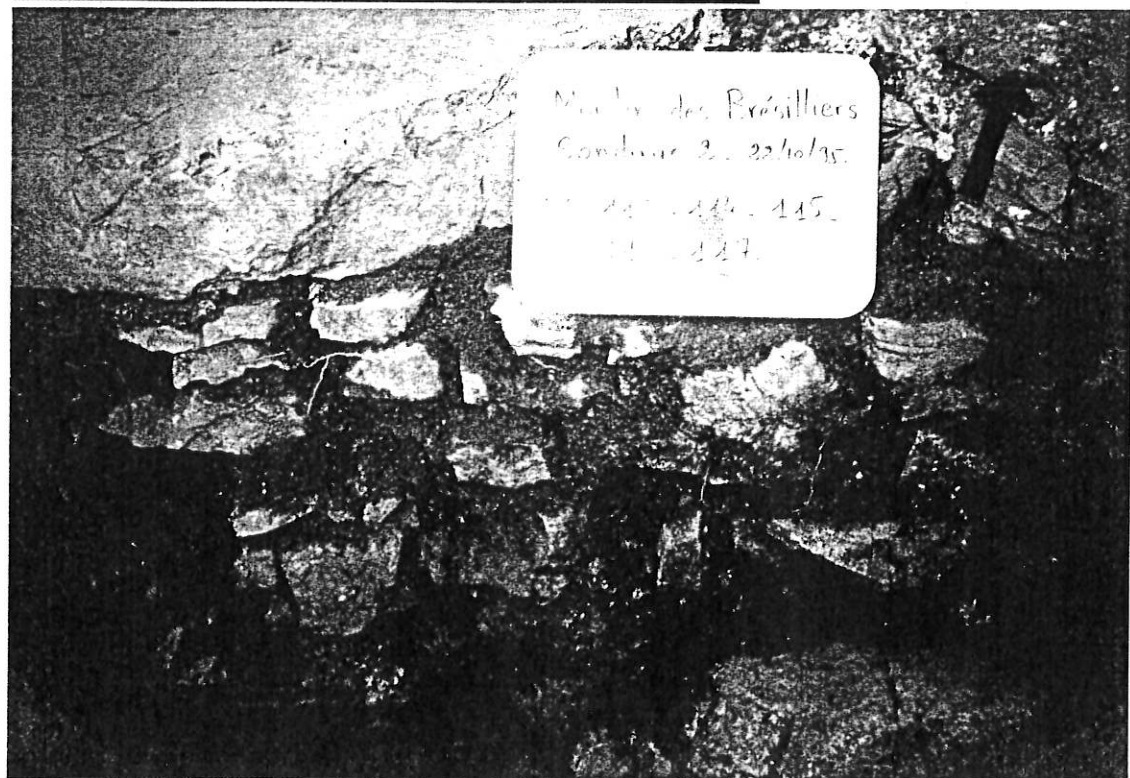
US 113, 114, 116 et M 115, 117 vue semi-oblique

M 115 Vu de l'intérieur

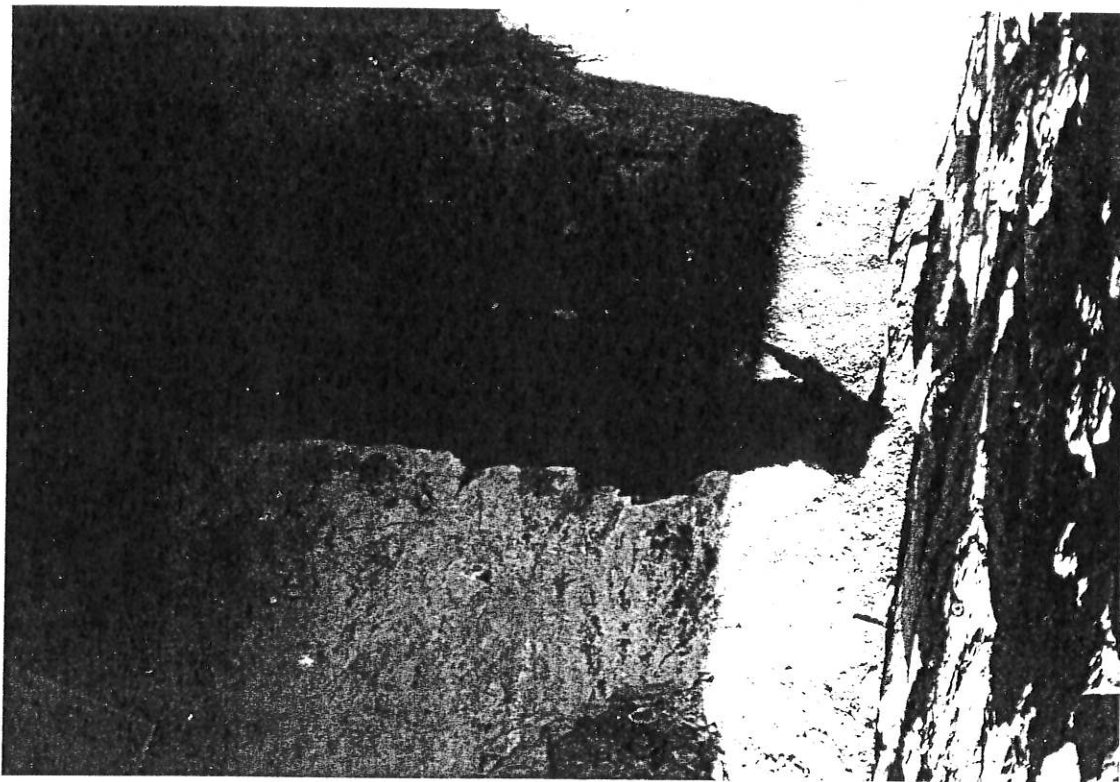




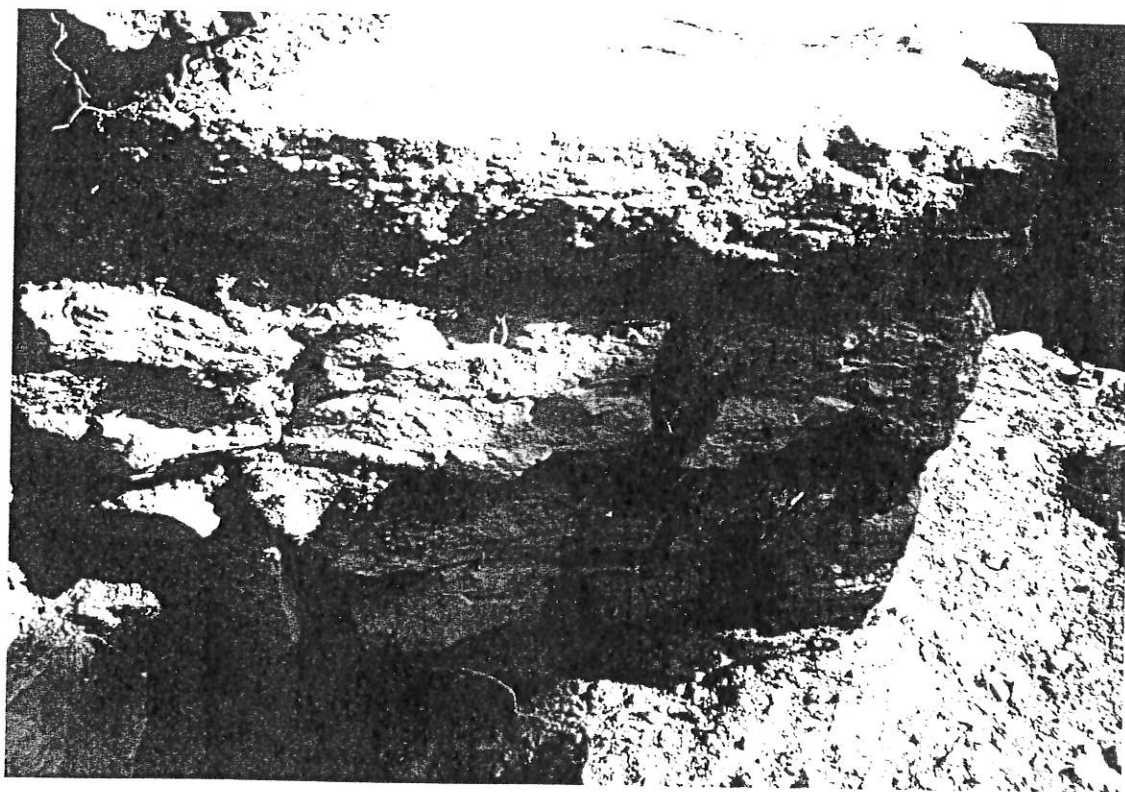
US 113,114,116 et M 115,117



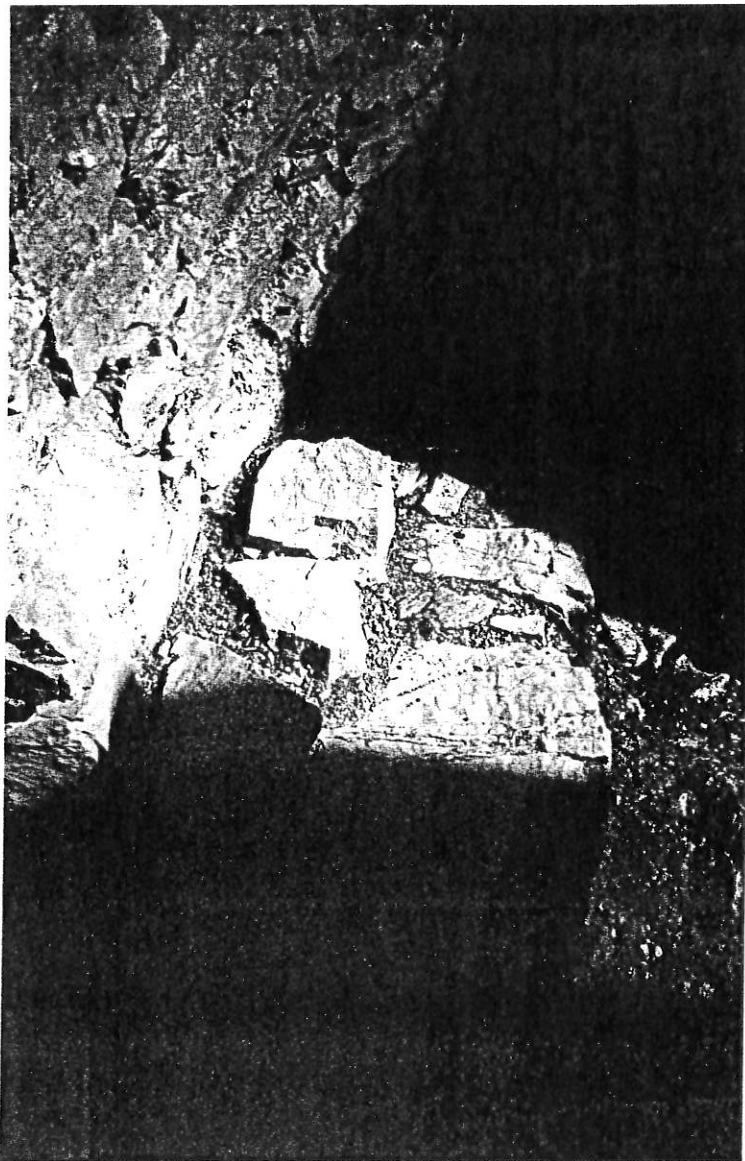
Détail de M 117 sous US 113



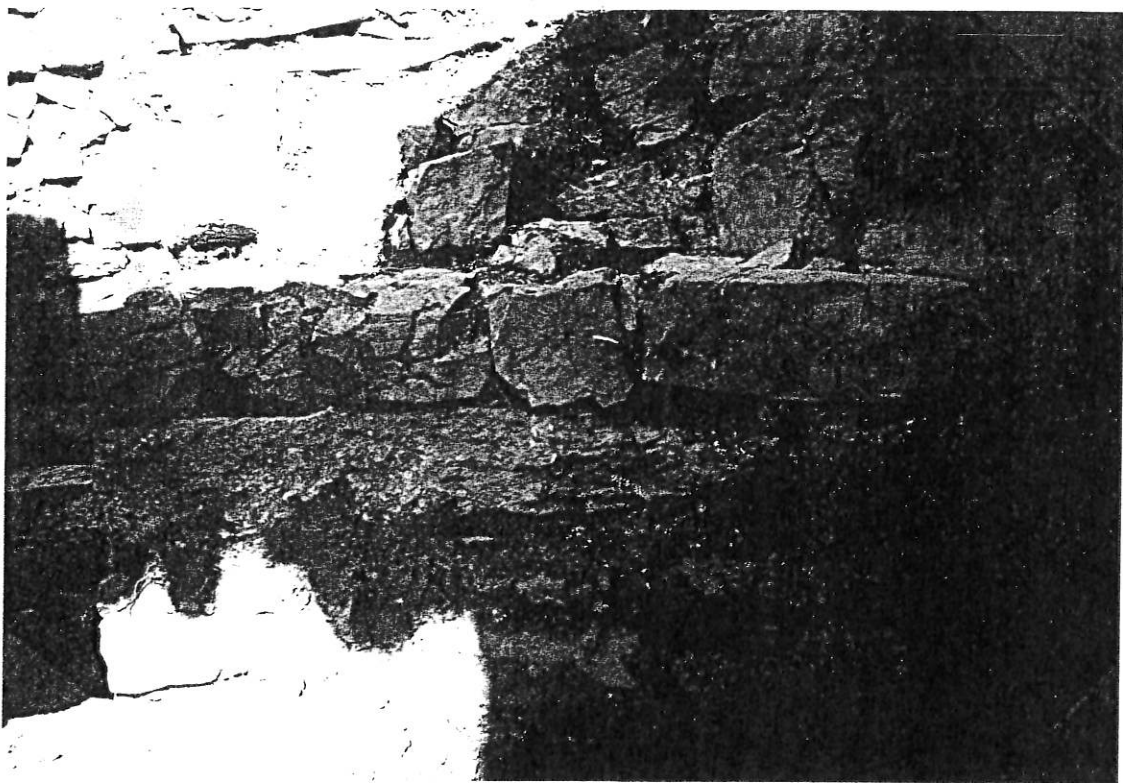
US 113 et US 119 Vue zénithale



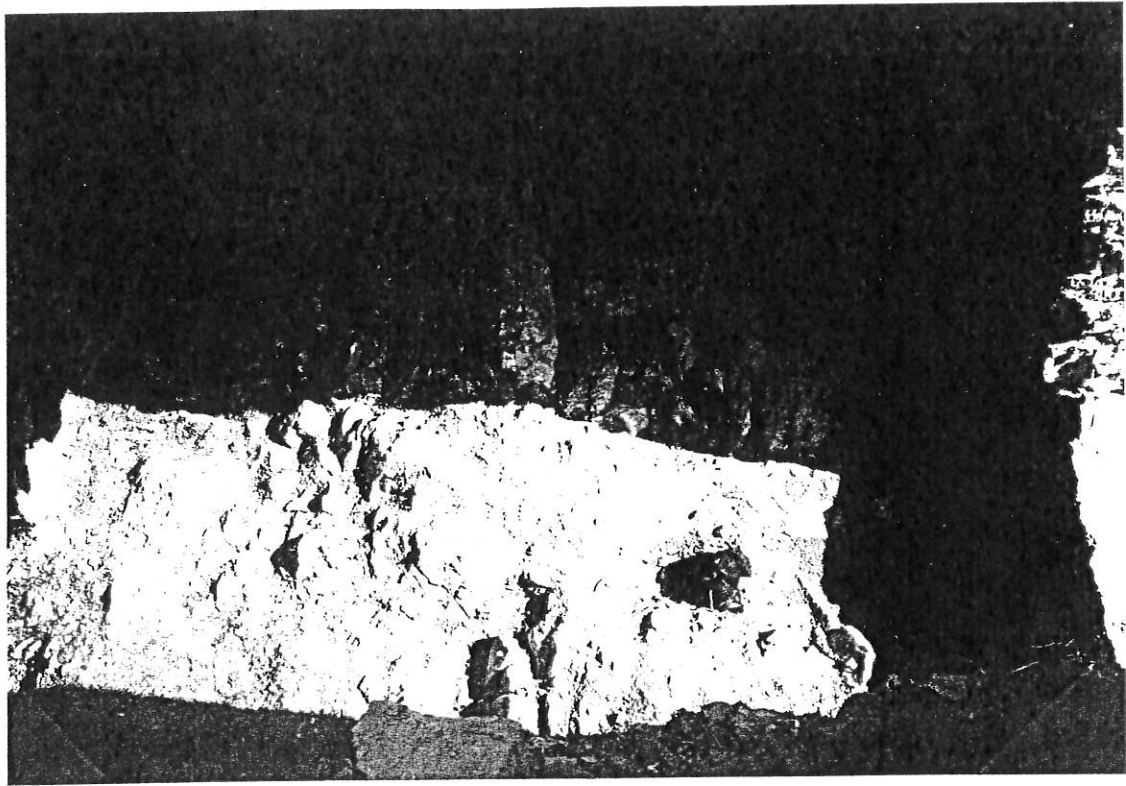
US 112 Vue semi-oblique



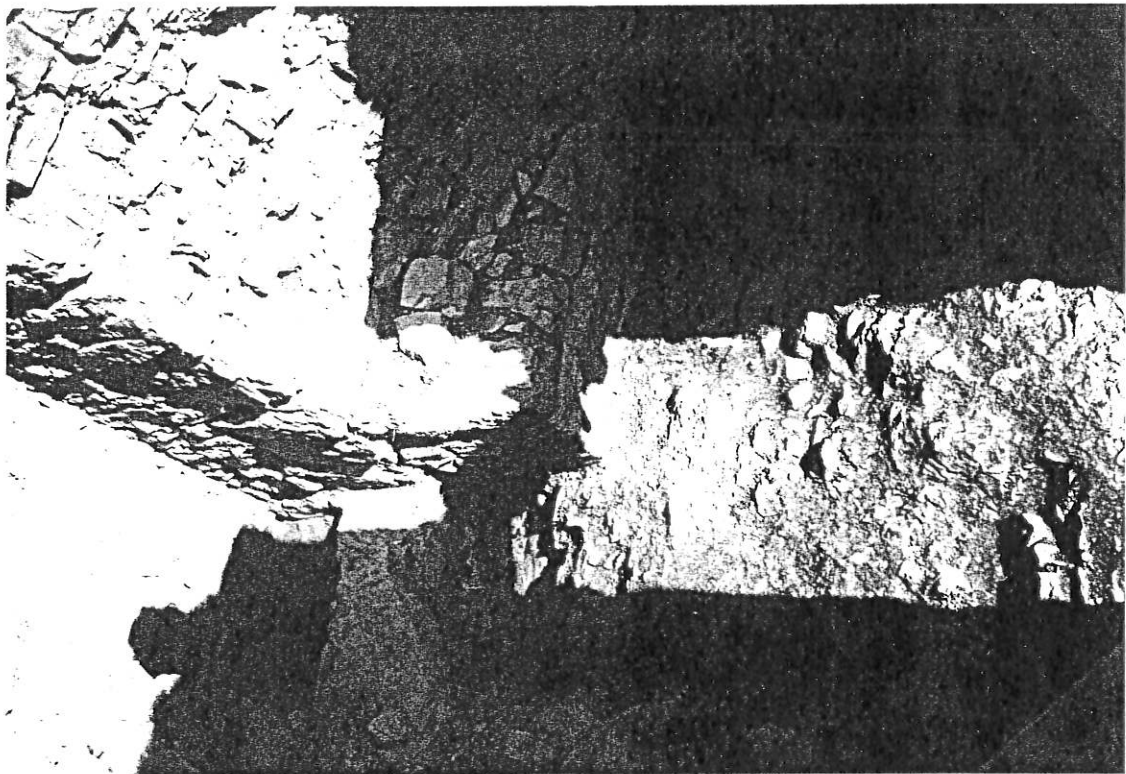
Contrejour sur US 112



US 112 Face vue de Sud



D'une porte à l'autre Vue semi-zénithale



Sondage 2 en contre-plongée

D'une porte



à l'autre

après dégagement



Moulin des Brésilliers après la fouille



Série de poteries de l'US 106

Moulin de La Parade (48)

Porte Sud

